Neuchâtel — Nº 277 (10 pages) Un numéro 20 centimes Jeudi 26 novembre 1953

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE :	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER :	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

215me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, «*ASSA*» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Le frein aux dépenses

Dans la réponse décevante qu'il a faite au député Julien Girard et dans laquelle il expose bien plutôt un programme de grands travaux que les lignes d'une politique générale, le Conseil d'Etat n'aborde guère qu'un point relatif à une vue d'ensemble. Et c'est pour se mettre en contradiction avec la volonté clairement exprimée par le peuple neuchâtelois il y a quatre ans, le 11 septembre 1949 !

Ce jour-là, en effet, la majorité des électeurs du canton admettait une revision constitutionnelle instituant le référendum obligatoire pour toute dépense unique dépassant 200,000 fr. et pour toute dépense renouvelable au-dessus de 30,000 fr. Autrement dit, elle insérait dans la constitution du canton la notion de « frein aux dépenses », et de « frein aux dépenses » par le peuple.

Le gouvernement déclare aujourd'hui, dans le texte susmentionné, que cette disposition devra être revue. Renchérissant aussitôt sur cette proposition, un certain nombre de députés de l'opposition de gauche, mais aussi de la majorité bourgeoise ont déposé une motion dans laquelle ils demandent purement et simplement la suppression de l'article en cause, son application conduisant la démocratie « à des impasses », déclarent les auteurs de la motion.

~~~

On est un peu éberlué devant l'emploi de ce terme. Impasse pourquoi ? Impasse pour qui ? Pour les parlementaires et parfois pour le gouvernement, peut-être. Mais dans tous les cas, pas pour le citoyen qui a ainsi l'occasion de se prononcer sur les affaires les plus importantes de la vie publique. Et c'est là une excellente école de civisme pour lui, comme aussi pour les partis et les hommes politiques à qui incombe dès lors l'obligation de présenter, d'une manière approfondie, étudiée, convaincante, les projets en cours, s'ils veulent obtenir l'assentiment de l'électeur.

Lutter contre l'« abstentionnisme » et l'indifférence civique en espaçant le plus possible les votations et en exigeant des citoyens qu'ils se rendent aux urnes le plus rarement possible, est une méthode de gribouille ! C'est au contraire en sollicitant le plus possible la collaboration de tous à l'œuvre gouvernementale et parlementaire qu'on éveillera et qu'on stimulera, dans un petit canton comme le nôtre, l'attention pour la chose publique. En Suisse, la démocratie directe est la meilleure des formules, celle qui nous a préservés à la fois de la tyrannie du pouvoir et de l'anarchie parlementaire, celle qui nous vaut le respect de l'étranger...

~~~

S'il est, par ailleurs une politique conforme à la démocratie, c'est bien celle qui permet au peuple de contrôler l'emploi qui est fait de son argent. Et cela en période de prospérité aussi bien qu'en période de restriction. Qu'en règle générale, le gouvernement use judicieusement des deniers publics, nous le croyons. Il n'est pas mauvais toutefois que, devant l'assaut que lui livrent certaines démagogies, il puisse s'appuyer sur la volonté du peuple pour leur résister. Mais, au parlement — on l'a vu encore lors de la dernière session du Grand Conseil — les députés sont toujours enclins à réclamer des subsides accrus et à modifier (aux dépenses) les postes budgétaires dans le sens d'une augmentation. La vigilance populaire est ici nécessaire. «Vox populi, vox Dei », et la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse !

Au surplus, a-t-on vraiment fait une mauvaise expérience avec le référendum obligatoire ? Il n'est pas de bonne foi de l'affirmer. Le peuple neuchâtelois, depuis quatre ans, a fort bien su discerner quelles étaient les dépenses nécessaires. Il n'a rechigné ni devant les sacrifices qu'on lui demandait pour ses routes, ni devant ceux qu'on lui réclamait pour ses écoles. Ces votations, en outre, sont à même d'apporter chaque fois un indice fort utile au gouvernement. Celui-ci peut se rendre compte, grâce à elles, de l'état d'esprit de telle localité ou de tel district. Elles sont un baromètre de la vie cantonale.

Prétendre qu'on ne fait que déranger l'électeur, n'est pas un meilleur argument. C'est en tout cas un argument à ne pas employer dans une démocratie ! Mais, dans la pratique, le citoyen neuchâtelois ne saurait assurément se plaindre qu'il ait subi de graves désagréments par suite de l'application du référendum obligatoire. Quand le gouvernement l'a voulu, il est parvenu la plupart du temps à grouper votations cantonales et votations fédérales. On prend prétexte du dernier scrutin sur l'école des arts et métiers, où la participation fut des plus faibles, pour incriminer le système tout entier. Ce n'est pas sérieux !

~~~

A la vérité, chacun reconnaît peut-être la nécessité d'un ajustement. Les chiffres fixés par l'initiative libérale (que le peuple a pourtant admis, ne l'oublions pas) sont sans doute trop bas. Si une revision est prévue, il semblerait raisonnable de reprendre ceux que citait la contre-proposition du parti progressiste national, le propre parti de feu Edgar Renaud et de M. Edm. Guinand, et qui, sauf erreur, prévoyaient le référendum obligatoire à partir de 500,000 fr. pour une dépense unique et de 50,000 fr. pour une dépense renouvelable. Mais en tout état de cause, supprimer le frein aux dépenses (alors que le projet fédéral l'introduit précisément), serait une mesure inadmissible. On se plaît à espérer que le Conseil d'Etat, dans sa réponse aux motionnaires, n'en envisagera pas l'élimination. Autrement, c'est notre peuple — qui se sent et se sait majeur — qui pourrait très bien signifier à l'autorité qu'il en exige le maintien.

René BRAICHET.

Un secrétaire de la C. G. T. sous les verrous

Dimanche, la police parisienne a procédé à l'issue d'une manifestation à l'arrestation de M. Benoit Frachon, un des secrétaires généraux de la C.G.T. d'obédience communiste. Il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt pour atteinte à la Sûreté extérieure de l'Etat depuis... neuf mois !

L'ENVERS DE L'ÉCRAN

L'acteur Daniel Gélin avait renversé une passante alors qu'il conduisait en état d'ivresse

Il a été condamné par un tribunal parisien à 8 jours de prison avec sursis

Daniel Gélin avait à interpréter, mardi à Paris, un rôle fort antipathique : celui du fêtard nocturne qui, ivre-mort au volant de sa voiture, écrase, sans même s'en apercevoir, un malheureux piéton...

Il ne s'agissait — hélas ! — pourtant pas d'une fiction cinématographique. L'étroit local de la seizième chambre correctionnelle — où le président Rayssac assurait la mise en scène, tenait lieu de décor cruellement authentique.

Le scénario est banal : le 30 mars dernier, en pleine nuit, Daniel Gélin renverse et blesse très grièvement, sur les Champs-Elysées, une passante, Mlle Marcadour, qui s'apprêtait à monter dans un taxi. Cent quatre-vingts mètres plus loin, après avoir défoncé deux taxis en stationnement, il s'arrête enfin.

Daniel Gélin n'était pas très à l'aise dans son rôle d'accusé, écrit l'« Aurore ».

— Je dormais en conduisant, explique-t-il. J'avais pris un somnifère.

— Ouais, dit le président Rayssac. Il y avait cette drogue, enfin, je veux dire, ce somnifère que vous aviez pris. Et puis aussi, le whisky que vous aviez bu. Vous étiez ivre. Cela est prouvé.

— Oui, avoue Daniel Gélin. Mais j'étais encore très lucide.

L'avocat de l'accusé a plaidé la « fatigue » du monstre sacré qui, jour et nuit, travaille pour le plaisir des foules. Il n'y avait pas de partie civile. La victime avait été avec prudence largement indemnisée par Daniel Gélin.

Moins sévère dans son jugement que dans ses paroles, le président Rayssac n'a infligé à Daniel Gélin que huit jours de prison avec sursis et 50,000 fr. français d'amende.

Après ce « happy end » judiciaire, l'acteur est reparti pour le studio où il interprète, actuellement, le rôle d'un malheureux, condamné à vingt ans de travaux forcés.

Explosion d'un laboratoire de nitro-glycérine à Glasgow

Trois morts, quatre blessés

GLASGOW, 25 (A.F.P.) — Trois ouvriers ont été tués et trois autres ont été grièvement blessés au cours d'une explosion qui s'est produite dans la nuit de mardi à mercredi au parc d'artillerie de Bishopton (Renfrewhire), près de Glasgow.

Un éclair fulgurant a précédé l'explosion qui a pulvérisé le souterrain en béton armé, recouvert de terre, dans lequel était installé le laboratoire de nitro-glycérine où a eu lieu la déflagration.

Le bruit, semblable à celui de l'explosion d'une bombe, a été entendu jusqu'à Glasgow. La déflagration a brisé toutes les vitres et endommagé les portes des maisons du village de Bishopton, ainsi que de celui de Clydebank, de l'autre côté de la rivière.

Des brigades de pompiers ont été envoyées en hâte des localités voisines ainsi qu'une unité d'ambulances. Toute la zone de l'explosion a été isolée.

Les midinettes de Paris ont fêté hier sainte Catherine

Hier, les midinettes de Paris ont fêté leur patronne, sainte Catherine. En bandes joyeuses, déguisées, coiffées des bonnets traditionnels, elles ont fleuri sa statue, rue de Cléry, en animant les rues de leurs cris et de leurs rires.

Après les fêtes organisées dans les ateliers des maisons de couture, les catherinettes ont « dansé jusqu'à l'aube » dans les nombreux bals organisés un peu partout en leur honneur.

Tard dans la nuit, enfin, rue Cadet, a eu lieu l'élection rituelle de la 22me reine des catherinettes par un jury de grandes vedettes du théâtre, de la radio et du cinéma.

L'INGÉNU VOUS PARLE...

LE CHOIX

« Votons pour le plus bête » disait, lors de l'élection d'un président de la République, le sarcastique Clemenceau. Un lecteur, dans une correspondance qu'il adresse à un grand hebdomadaire français, a trouvé une formule moins injurieuse pour les institutions démocratiques. « Votons, suggère-t-il, pour celui qui a la plus jolie femme. »

Voilà, certes, une idée à considérer, ne fût-ce que pour rallier le clan des féministes et réaliser l'union harmonieuse de la politique et de la galanterie. Malheureusement, il faudrait que l'unanimité pût se faire plus facilement sur les caractères de la beauté féminine que sur les qualités qu'on est en droit d'exiger d'un président de la République.

Cette proposition ingénieuse ne fait donc que déplacer le problème; elle ne saurait le résoudre. Que l'on estime que, dans une république moderne, le rôle de la présidente ou « first lady », puisque la mode est aux anglicismes, soit aussi, sinon plus, important que celui de son mari, cela paraît raisonnable et conforme aux nécessités diplomatiques. Mais, en l'occurrence, la beauté est-elle le seul point à considérer ? Pour seconder au mieux le chef de l'Etat et porter au plus haut degré le prestige de sa fonction, sa compagne ne doit-elle pas joindre à ses attraits physiques beaucoup d'autres qualités, dont le tact, les talents de maîtresse de maison, la distinction et l'intelligence ne sont pas les moindres ?

De telles considérations, si elles se posent à eux, sont propres à rendre plus perplexes encore les députés qui, le mois prochain, seront chargés d'élire pour sept ans le nouveau président de la grande république voisine.

Quand il s'agit de choses, le choix n'est pas toujours aisé ; quand il est question de personnes, il est plus embarrassant encore. Tout récemment, les membres de l'Académie française ne sont pas arrivés à s'entendre, ni à dégager parmi eux une majorité, pour l'élection d'un nouveau confrère. Et l'on sait combien, de l'autre côté de la Seine, sont parfois laborieux les débats au terme desquels, chez les Goncourt, nous est révélé l'auteur du meilleur roman de l'année.

Le juge Bridoie avait, selon Rabelais, coutume de rendre ses sentences au moyen d'une paire de dés. Ce n'est pas qu'on veuille, par joie paradoxale de pousser le scepticisme au plus noir, conseiller cette méthode aux tribunaux et aux jurys d'aujourd'hui. Il n'en demeure pas moins vrai que, dans toute élection, la partie ne se joue pas uniquement entre les mérites respectifs des candidats ; la part du hasard et des contingences, que vous les appeliez humeurs, influences, intérêts personnel ou partisan, ou de tout autre nom qu'il vous plaira, est assez considérable pour que l'orgueil du triomphateur en doive être tempéré, et adoucies en revanche la mortification et la rancune de ceux que le sort a évincés.

L'INGÉNU.

Sir Winston Churchill s'apprête à contre-attaquer les « rebelles » du parti conservateur

LONDRES, 26 (Reuter). — Sir Winston Churchill, premier ministre de Grande-Bretagne, qui va célébrer lundi prochain, son 79me anniversaire s'est préparé mercredi à la lutte contre les « rebelles » de son propre parti.

Il a convoqué une séance urgente du cabinet après la requête de 34 conservateurs et de 76 travaillistes d'augmenter les pensions des officiers de la première guerre mondiale. Le gouvernement a décidé d'en rester à son point de vue, pour ne pas donner le prétexte à d'autres réclamations de ce genre.

Pendant ce temps, une attaque se livrait à la Chambre des lords contre le projet du gouvernement de créer une seconde société de télévision pouvant émettre des programmes à buts commerciaux. Lord Hailshan s'est opposé à cette idée, en estimant que la B.B.C. devrait être autorisée à augmenter le tarif des concessions qui sont actuellement de 2 livres par année et par récepteur.

Lord Delawarr, maître général des postes, a relevé, au sujet de la concurrence que les commerçants et les industriels pourraient se livrer dans leurs prétentions de faire de la publicité au moyen de la télévision, que ceux-ci ne sont pas sans scrupules. Nous sommes dit-il un peuple mûr et discipliné. D'ailleurs les Anglais auraient toujours la liberté de choisir entre les programmes de télévision.

L'archevêque de Cantorbery, Mgr Fisher, a déclaré que de larges milieux étaient opposés, pour des raisons religieuses et éducatives, au plan du gouvernement. Un développement des programmes télévisés n'est pas désirable. On devrait plutôt chercher à améliorer les programmes actuels.

La reine Elizabeth est arrivée à la Jamaïque

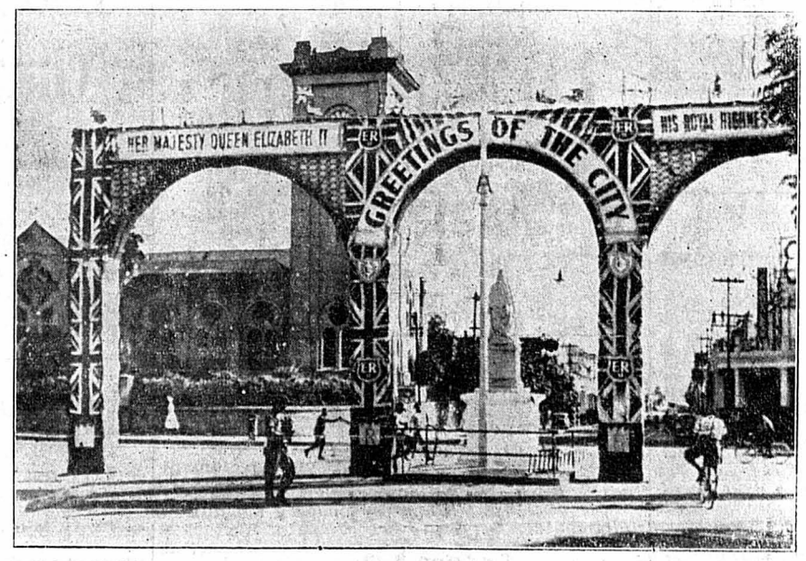

Venant des Bermudes par avion, la reine Elizabeth et le duc d'Edimbourg ont atterri hier à 15 h. 53 (heure suisse) à Montego Bay (Jamaïque), après un vol de cinq heures. — Notre photographie, transmise par bélinogramme, montre un arc-de-triomphe érigé dans la capitale Kingston, en l'honneur du couple royal.

Eclaircissement de la situation parlementaire en France

Le cabinet Laniel a posé la question de confiance sur un ordre du jour «européen»

Le vote aura lieu vendredi après-midi

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

La situation parlementaire est maintenant éclaircie. Le gouvernement a pris ses responsabilités et, en posant la question de confiance sur un ordre du jour, européen au moins dans son principe, mis l'Assemblée nationale dans l'obligation de choisir la voie où elle désire orienter la politique étrangère française.

Alors qu'après 50 heures de débat, on ne savait pas encore à quel ordre du jour s'arrêter, M. Laniel s'est décidé hier pour l'épreuve de force et a demandé au parlement d'arbitrer un conflit qui divise à la fois la majorité gouvernementale et les ministres de son propre cabinet.

Le texte sur lequel les députés sont appelés à se compter se réfère, ainsi que nous l'avons laissé entendre dès hier, à la déclaration d'investiture. Vague et imprécis, il ne fait aucune allusion directe à la communauté de défense, cause profonde et directe du malaise actuel. Il se contente de proposer « que soit assurée la politique de construction de l'Europe unie ».

M.-G. G.

(Lire la suite en 9me page)

LUNDI À ZURICH, AU STUDIO DE BELLERIVE

L'inauguration officielle de la télévision suisse

Qu'en sera-t-il de la Suisse romande ?

Notre correspondant de Zurich nous écrit :

Ainsi que notre journal l'a annoncé par une brève information d'agence, la télévision suisse a été inaugurée officiellement lundi au cours d'une réception de la presse organisée à l'hôtel Bellerive, où se trouve le studio.

Dans son allocution d'ouverture, M. F. Rothen, président central de la Société suisse de radiodiffusion, a insisté sur un point intéressant tout spécialement les journaux, à savoir le problème de la réclame. Au cours de la période d'essai, qui durera environ trois ans, il ne sera jamais question de publicité, et par la suite, celle-ci ne pourrait être introduite qu'avec l'assentiment formel du Conseil fédéral et des Chambres et moyennant l'approbation de la presse elle-même, qui peut donc être rassurée à ce sujet. Le crédit prévu pour les essais de l'année prochaine est de 2,5 millions.

Le directeur des P.T.T. résume le problème

Puis, M. Ed. Weber, directeur général des P.T.T., rappela le début et le développement du service suisse d'expérimentation de Zurich. En son temps, une commission comprenant des représentants de la science, de l'industrie, du film, de la presse, de la Société suisse de radiodiffusion et des P.T.T. fut constituée ; par la suite, elle s'adjoignit des représentants des autorités des diverses régions du pays. Maintenant, soit avec un an de retard, car le travail de la commission fut très difficile, le service d'expérimentation est ouvert officiellement. A noter que le rendement du premier émetteur suisse dépasse les espoirs des ingénieurs, et quant aux récepteurs offerts au peuple suisse, ils sont dignes de la réputation de notre industrie.

Et quelle est l'évolution prévue ? A Saint-Chrischona près de Bâle, il se construit actuellement un émetteur-relais d'expérimentation, susceptible de recevoir, à la fin de cette année, le programme transmis par l'Uetliberg. Une liaison par faisceaux hertziens sera établie entre Chasseral et le Hornigsrinden près de Baden-Baden, avec raccordement au faisceau collecteur de l'Allemagne occidentale Francfort-Cologne-Hambourg.

J. Ld.

(Lire la suite en 9me page)

Après le débat sur la question jurassienne

Quelques impressions et quelques commentaires

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Une fois de plus, la question jurassienne » (d'autres diront : le «malaise jurassien ») a fourni l'étoffe d'un large débat au Grand Conseil bernois. Un simple observateur ne doit parler qu'avec la plus grande réserve et la plus grande prudence de la « querelle de famille » qui divise nos Confédérés et voisins ; l'affaire cependant est assez importante pour que même le journaliste étranger au canton par son origine (quoique contribuable) se permette quelques observations et commentaires.

Cette année, comme l'an dernier, c'est la fête du peuple jurassien, organisée par les séparatistes, qui est à l'origine de la discussion. Un député de la ville, M. Grütter, journaliste, a été frappé, de nouveau, par l'ampleur de la manifestation delémontaine. Il a interpellé le gouvernement sur la politique à l'égard du Jura.

Une première réponse fut donnée, le 12 novembre, par le président du Conseil d'Etat, M. Mœckli, Jurassien lui-même. De l'avis général, elle passait à côté de la question et fut jugée insuffisante. Le Grand Conseil décida donc d'ouvrir le débat. Lundi, les députés de tous les partis et les porte-parole des diverses tendances à l'intérieur même des groupes eurent l'occasion d'exprimer leur avis. Mardi matin, le gouvernement précisa son attitude par le truchement cette fois de son doyen, M. Seematter, directeur de la police.

~~~

Que retire-t-on de ces séances ? D'abord le sentiment très net que, face à un Jura divisé, il y a, sur le principe, unanimité totale, absolue dans l'ancien canton : on n'acceptera jamais que l'intégrité du territoire bernois soit mise en cause. La déclaration catégorique du gouvernement qu'il s'opposera à une séparation par tous les moyens dont il dispose répond incontestablement à la volonté de toute la partie alémanique du canton.

Cela n'empêche pas que, cette opinion fondamentale mise à part, on distingue alors certaines nuances, sur le plan parlementaire tout au moins.

Beaucoup de députés, parmi les socialistes et les agrariens surtout, ne comprennent pas que, périodiquement, la question jurassienne se pose au Grand Conseil. Pour eux, elle a été réglée par la revision de la constitution qui a garanti certains droits à la minorité linguistique, en particulier celui d'occuper en permanence deux sièges sur neuf au Conseil d'Etat et l'un des deux sièges bernois au Conseil des Etats. Nombreux sont ceux qui voient, dans ces «concessions» — et, du seul point de vue politique, elles ne sont certes pas négligeables — la preuve d'une bonne volonté et d'une compréhension poussées à leur extrême limite. Aussi, sont-ils excédés, non seulement de l'agitation entretenue par le mouvement séparatiste, mais des remous qu'elle soulève au parlement cantonal. Ils ne comprennent pas pourquoi, une ou deux fois l'an, on ranime cette vieille querelle. G. P.

(Lire la suite en dernière page.)

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE :

Revue des faits économiques

par Philippe Voisier

EN SIXIÈME PAGE :

Comment votent les Soudanais

AVIS OFFICIELS

INAUGURATION

du nouveau bâtiment du

GYMNASE CANTONAL

Vendredi 27 novembre, à 14 h. 30

CÉRÉMONIE OFFICIELLE A LA COLLÉGIALE

Places pour le public sur la galerie (entrée par la porte ouest).
La porte sud est réservée à l'entrée des gymnasiens

Samedi 28 novembre, de 9 à 12 h. et de 13 h. 30 à 15 h. 30

Le nouveau bâtiment est ouvert au public

VILLE DE NEUCHATEL

Impôt communal 1953

1re échéance: 5 décembre 1953

Direction des finances.

VILLE DE NEUCHATEL

Votation fédérale des 5 et 6 décembre 1953

Avis aux électeurs

Les électeurs de la circonscription communale qui doivent quitter la localité les samedi 5 et dimanche 6 décembre 1953 peuvent exercer leur droit de vote vendredi 4, de 8 h. du matin à 18 heures, ou samedi 5, de 8 h. à 10 heures, à la **Police des habitants** (Hôtel communal, No 9), où le matériel de vote leur sera remis, sur présentation de la carte civique.

Les militaires qui entrent en service entre le 26 novembre et le 5 décembre 1953 peuvent voter dès le 26 novembre à la Police des habitants où le matériel de vote leur sera remis sur présentation de l'ordre de marche.

Les électeurs et les militaires qui ne pourraient se présenter pendant les heures d'ouverture des bureaux de la Police des habitants seront admis à voter au **Poste de police**, faubourg de l'Hôpital 6, avant 8 h. et après 18 heures. A cet effet, ils doivent adresser, par écrit, une demande à la Police des habitants qui leur enverra une autorisation de vote.

LE CONSEIL COMMUNAL

ENCHÈRES

Enchères publiques

Ensuite de liquidation de succession, le greffe du tribunal de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques,

LUNDI 30 NOVEMBRE 1953, dès 14 heures, à NEUCHATEL, rue de la Côte No 50, 1er étage, les objets mobiliers suivants :

1 canapé et 4 chaises assorties, 1 table ovale, 2 fauteuils, 1 commode, 1 armoire à 2 portes, 1 table ronde marquetée, 1 table-guéridon ovale, 1 jardinière métal, 1 tapis moquette, 3 descentes de lit, 1 travailleuse, 3 aquarelles, 2 potiches, 1 table rectangulaire avec tapis, 6 chaises recouvertes similicuir, 1 buffet-bibliothèque, 1 bureau ministre, 1 servier-boy, 1 radio « Telefunken-Albis », 1 table de radio, 1 régulateur, 2 lustres en fer forgé, plusieurs vases et cache-pots, 1 glace, 1 marmite en cuivre, 1 baromètre, 1 dictionnaire Larousse en 7 volumes, 2 lits complets, 1 lavabo avec glace, 1 armoire à glace, 3 chaises cannées, 1 chaise rembourrée, 1 table ronde, 1 aspirateur à poussière « Hoover », 1 chauffage électrique parabolique, 1 pharmacie, 1 portemanteau, 1 cuisinière à bois dessus émaillé, 1 cuisinière à gaz 3 feux, 1 balance de ménage, 1 table de cuisine, 1 lot de vaisselle, verrerie et batterie de cuisine, lingerie, vêtements divers, ainsi qu'une quantité d'objets dont le détail est supprimé.

Conditions : paiement comptant, échutes réservées.

Le greffier du tribunal :
A. ZIMMERMANN

5me **grande vente aux**

ENCHÈRES

sous le ministère du greffe du tribunal

au Casino de la ROTONDE

Neuchâtel

Jeudi
26 novembre 1953

Vente de 14 à 18 h.

200 tableaux de maîtres

GALERIE PRO ARTE
Peseux-Neuchâtel

IMMEUBLES

A VENDRE DANS LE VIGNOBLE :

immeuble locatif neuf

magnifiquement situé, avec vue imprenable.

S'adresser sous chiffres AS 60.398 N, aux Annonces suisses, Neuchâtel.

DOMAINE A VENDRE

A vendre, dans le Jura neuchâtelois, un beau domaine d'environ 75 poses neuchâteloises (201,114 m2) en un seul mas, belle situation au bord de la route cantonale ; communications faciles, à proximité immédiate de la laiterie, bureau postal et magasin d'alimentation. Electricité normalisée et téléphone. Garde habituelle de 15 têtes de bétail. Entrée à convenir.

S'adresser par écrit à l'Agence immobilière Sylva, bureau fiduciaire Auguste Schütz, à Fleurier.

Neuchâtel-ouest, une

VILLA 1951

à vendre ou à échanger, trois logements, garage, confort, 901 m². vue, fr. 88,000.—. Facilités de paiement. Agence Despont, Ruchonnet 41, Lausanne.

Hoirie cherche à acheter

champ, verger ou forêt

Adresser offres avec prix sous chiffres H. R. 293 au bureau de la Feuille d'avis.

Terrain ou ancienne construction

serait acheté par un particulier, dans une zone d'immeubles locatifs. — Faire offres sous chiffres P. 7326 N., en indiquant prix et situation, surface, etc., à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre à Cernier, pour le prix de 10,000 francs, une

vieille maison

de 145 m². Assurance du bâtiment fr. 12,000.— avec assurance supplémentaire de fr. 9000.—. S'adresser à l'étude de Me Alfred Perregaux, notaire, à Cernier, tél. 7 11 51.

DOMAINE A VENDRE

Beau domaine de 76 poses environ, à vendre pour le 30 avril 1954 par suite de retraite, situation vallée de la Brévine, exploitation facile ; un seul mas comportant 77,184 m2 de prés et 126,501 m2 de beaux pâturages boisés ; bâtiments en parfait état.

S'adresser par écrit à l'Agence immobilière Sylva, bureau fiduciaire Auguste Schütz, à Fleurier.

Terrain à bâtir

est cherché pour une maison familiale à proximité de Neuchâtel. — Adresser offres écrites à L. F. 269 au bureau de la Feuille d'avis.

Deux champs

à vendre sur le territoire de Cortaillod, 4200 m² à SONRESSERT et 1700 m² à CHANELAZ.

Etude Jean-Pierre Michaud, avocat et notaire à Colombier.

A LOUER

A louer un

appartement

de cinq chambres, cuisine, salle de bains, chauffage à l'étage, pour mi-janvier. Adresser offres écrites à G. J. 305 au bureau de la Feuille d'avis.

GARAGE

à louer, au SUCHIEZ, pour le 24 décembre. — Etude Wavre, notaires, tél. 5 10 63.

A LOUER

pour le 15 février 1954, rue de la Pierre-à-Mazel, un joli appartement de trois pièces, 3me étage, centre, bien ensoleillé, chambres donnant toutes au sud, chauffage général, service d'eau chaude, frigidaire, service de concierge. Conditions : 175 francs par mois, chauffage en plus. Adresser offres écrites sous Y. Z. 232 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer, près de la place Purry, une

chambre meublée

à un jeune homme. Libre dès le 1er décembre 1953. Tél. 5 22 90.

A louer pour tout de suite une chambre meublée, avec bains, à personnes sérieuses. S'adresser : Monruz 28, 1er étage, à droite.

Jolie chambre

avec central, prix modéré, à Vauseyon. Adresser offres écrites à M. W. 304 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer une belle chambre, à personne sérieuse. Rue de l'Eglise 6, 1er, à gauche.

CHAMBRE indépendante

non meublée, à louer au chemin de Trois-Portes, pour le 24 décembre. Chauffage central général. Etude Wavre, notaires, tél. 5 10 63.

A louer une chambre complètement indépendante, à un ou deux lits. Fahys 117.

A louer tout de suite une

chambre meublée

indépendante, au centre de la ville. Téléphoner au 5 14 14 ou au 5 45 07.

Belle grande chambre à louer. Téléphone. Premier-Mars 10, 1er étage.

PENSIONS

Belle chambre à un ou deux lits, avec ou sans pension. 3, Beaux-Arts, 2me étage.

DEM. A LOUER

Employé C.F.F. cherche une chambre non meublée. Adresser offres écrites à A. W. 306 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune couple cherche pour le 24 mars ou pour date à convenir un

appartement

de trois pièces, avec ou sans confort. On accepterait un service de concierge. Adresser offres écrites à D. S. 300 au bureau de la Feuille d'avis.

Monsieur sérieux cherche à louer une

chambre meublée

Adresser offres à case postale 495, Neuchâtel.

On cherche à louer à proximité de la place des Halles un

appartement

même sans confort. S'adresser au Restaurant des Halles, tél. 5 20 13.

Deux demoiselles solvables cherchent un

LOGEMENT

de deux ou trois chambres, à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites avec conditions à M. A. 978 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Magasin soigné du centre de la ville cherche une

femme de ménage

disposant chaque matin d'une heure, de 8 h. à 9 heures. Demander l'adresse du No 296 au bureau de la Feuille d'avis.

ON CHERCHE

technicien - électricien

ou

monteur - électricien

qualifié

ayant une solide formation professionnelle, capable de fonctionner comme chef de chantier, connaissant également les installations de téléphone, pouvant seconder activement le chef monteur. Connaissance de l'allemand désirée. Entrée tout de suite ou à convenir. Situation intéressante et d'avenir. — Faire offres avec curriculum vitae, références, photographie et prétentions de salaire à:

R. NICOLAS, ELECTRICITÉ, SION

Aide-infirmière et aide de cuisine

trouveraient un emploi dans un hôpital. Faire offres sous chiffres P. 253-52 N., avec références, à Publicitas, Neuchâtel.

Serviceman

Homme de confiance, sachant conduire, trouverait un place stable dans un grand garage de la ville. Adresser offres écrites à S. R. 297 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une

employée de maison

gouvernante

travailleuse et sérieuse, capable d'assumer seule la tenue d'une maison et d'un ménage soigné près de Neuchâtel. Femme mariée ou veuve avec enfant ayant domicile privé conviendrait aussi. Bon salaire à personne remplissant conditions. — Adresser offres écrites à P. B. 310 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour quelques semaines

jeune fille ou dame

pour un ménage de deux personnes. Tél. 8 24 20.

On cherche pour tout de suite une bonne et honnête

sommelière

Bon gain assuré. — Tél. 5 38 34.

Bonne cuisinière

est demandée tout de suite dans un ménage privé. — Adresser offres avec certificats et photographie à **Mme Robert Carbonnier, la Neuveville.** Tél. (038) 7 94 65.

On cherche un

ébéniste

qualifié, éventuellement un machiniste. Bon salaire. Tél. (032) 8 30 07.

Acheveur-metteur en marche et poseur de cadrans-emboîteur

sont demandés par une entreprise de Peseux, tél. 8 20 47.

Importante maison de meubles engagerait pour son service convention d'épargne, un

représentant

Travail accessoire pas exclu, pour agent d'assurance, vendeur, etc. — Offres sous chiffres P. 7312 N. à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche pour tout de suite ou pour date à convenir une

aide de maison

à côté de fille de cuisine. Bonne occasion d'apprendre le français. Bons gages. Vie de famille. — **Restaurant du Cygne, Bevaix.** Tél. (038) 6 62 73.

OUVRIÈRE

qualifiée pour la retouche est demandée par un grand magasin de confection de la place. — Entrée immédiate. — Adresser offres écrites sous chiffres à J. B. 299 au bureau de la Feuille d'avis.

On céderait la

représentation régionale

d'une nouveauté concernant un revêtement mural pour chambres, cuisines et salles de bains. Ecrire à case postale 9983 à Cortaillod (Neuchâtel).

Maison bien introduite offre une

représentation exclusive

de ses articles de marque, pour la vente à la clientèle particulière de Neuchâtel. Bonnes perspectives de gain avec fixe de Fr. 500.— dès le début, commissions, frais, caisse de pension.

Les solliciteurs d'autres professions seront introduits. Les candidats qui ont de l'initiative, 28 ans révolus et présentation soignée, sont priés de faire leurs offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie, sous chiffres NY 150 St, à Annonces-Suisses S.A. NEUCHATEL

Monteurs électriciens

sont demandés pour entrée immédiate. Bon salaire et places stables. — A la même adresse on engagerait des

manœuvres

S'adresser à P.-H. Troyon, entreprise électrique, Corcelles (Neuchâtel), tél. 8 14 68.

UN BON

MANTEAU

est nécessairement en pure laine, léger et de belle allure !

Rien à ajouter, n'est-ce pas ? Si !

Un bon manteau ne doit pas être CHER

Vous trouverez à ELITE une gamme magnifique de manteaux modernes par la coupe et les dessins, à ELITE qui ne gâtera pas votre plaisir d'être bien habillé par le regret d'une dépense trop lourde !

MANTEAUX

en belles draperies pure laine, en partie original anglais

198.- 168.- 138.- 108.-

DOUBLURES amovibles

s'adaptant à tous les manteaux

78.- 58.- 45.- 39.-

EN GRANDE VOGUE !

DUFFEL-COAT

pure laine, noir, marine ou beige

108.- 89.- 78.- 59.-

CANADIENNES

doublées en teddy bear ou mouton

198.- 148.- 108.- 95.-

Mieux vêtus par

4, Temple-Neuf
Centre-Ville

ELITE

Nos 7 vitrines sont toujours intéressantes !

... et pas cher du tout !

Cuisinière

capable, ayant l'habitude de grands établissements est demandée pour 3 à 4 jours par semaine pour un remplacement. — Ecrire sous chiffres **P 7287 N à Publicitas, Neuchâtel.**

On cherche une

sommelière

si possible parlant le français et l'allemand ainsi qu'une

jeune fille de maison

Entrée pour le 1er décembre. — S'adresser au Restaurant de l'Avenue, Colombier. — Tél. (038) 6 34 29.

STÉNODACTYLOGRAPHE

impeccable en langue française, travaillant rapidement, est demandée pour le 15 février 1954. Si connaissance de l'italien ou de l'anglais, en faire mention dans les offres détaillées à adresser avec photographie et copies de certificats à

ROCO, Fabrique de Conserves de Rorschach S. A., Rorschach (Saint-Gall).

---

180 à 250 francs chaque semaine

C'est ce que peut gagner un représentant travailleur et débrouillard en plaçant notre nouvel appareil de nettoyage sensationnel dans tous les ménages.

Pour la région, nous cherchons un représentant ayant ces qualités. Nous exigeons une présentation parfaite, une honnêteté absolue et des références de premier ordre.

Les offres détaillées avec photographie peuvent être adressées sous chiffre Z. 71728 à PUBLICITAS, LAUSANNE.

Employée de bureau

est demandée pour un remplacement de six mois au minimum. — Adresser offres écrites à K. W. 261 au bureau de la Feuille d'avis.

Gérant-représentant

Jeune couple sérieux est demandé par un magasin de meubles. Le mari doit être polisseur sur meubles très capable ; il sera chargé de la réception et de la livraison des marchandises, vente et visite à la clientèle. L'épouse devra s'occuper des locaux et de la vente.

Offres de polisseur sur meubles capable et désirant se marier seront également prises en considération. Appartement disponible tout de suite.

Faire offres avec indications de salaires, références et date d'entrée par écrit sous chiffres G. R. 289 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES D'EMPLOIS

EMPLOYÉ DE BUREAU

parlant français et allemand, cherche une situation. Libre dès janvier 1954. — S'adresser : M. Chs Benoit, Monruz 36.

Couturière

qualifiée prendrait tous travaux de couture à son domicile. — S'adresser à Mme Jean Werndli, Morat (Fribourg).

Deux dames cherchent

travail à domicile

Adresser offres écrites à Z. Y. 284 au bureau de la Feuille d'avis.

Quel magasin de Neuchâtel ou des environs a besoin des services d'une

1re vendeuse

de confection pour dames, connaissant à fond les achats et la vente ?

Références de 1er ordre à disposition (diplôme de couture). Libre début janvier 1954. — Offres sous chiffres **P. R. 21227 L à Publicitas, Lausanne.**

Jeune Suisse allemand, ouvrier menuisier

cherche place

immédiatement ou pour le début décembre, où il aurait l'occasion d'apprendre le français. — Faire offres à **Heinz Stähli**, menuisier, Längenschachen, **Oberhofen** près de Thoune.

COIFFEUSE

libre tout de suite cherche place à Neuchâtel. — Adresser offres écrites à S. R. 275 au bureau de la Feuille d'avis.

HOMME

sans retraite cherche un emploi dans magasin ou atelier. Libre tout de suite. — Adresser offres écritees à E. N. 271 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

Apprenti de commerce
de 2me année

travailleur et sérieux, cherche un employeur pour terminer sa formation d'ici au printemps 1955. — Offres sous chiffres J. D. 309 au bureau de la Feuille d'avis.

PROF. MÉDICALES

Dr R. Robert
PARCS 1
ABSENT
du 26 au 29 novembre

Dr A. Michaud
Médecin-dentiste
DE RETOUR
du service militaire

DEM. A ACHETER

On achèterait un

collier en or

genre gourmette ou autre. Adresser offres écrites à J. G. 307 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter un **BERCEAU** et une **COMMODE D'ENFANT.** Demander l'adresse du No 302 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter une

AUTO

de modèle récent, jusqu'à 11 CH. Adresser offres écrites à H. A. 285 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche un

PIANO

cordes croisées, brun ou noir. Tél. 5 58 97.

Au grenier de ma grand-mère
Bric-à-brac
Jaquet-Droz 28
La Chaux-de-Fonds

achète vêtements et chaussures d'hommes, patins de hockey, livres, vaisselle, meubles, antiquités.

UNE CARTE SUFFIT
Se rend à domicile
P. Droz.

Ecriteaux
Baux à loyer
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

PERDUS ET TROUVÉS

100.- fr. de récompense

à qui rapportera une valise en cuir beige (avec double fermeture éclair sur les côtés) contenant une collection de représentant, perdue dimanche 22 crt en ville ou dans les environs. Téléphoner le matin jusqu'à 7 h. 30 ou le soir de 19 h. à 20 heures au No 5 34 84, Neuchâtel.

Baisse!

Huile d'olive
Ier choix
bouteille de 1 litre **3.50**
bouteille de 7,1 dl. **2.50**
(l'ancienne bouteille de 6,5 dl. est vendue à 2.30)

Raisins secs DENIA . ½ kg. **-.87⁵**
(paquet de 570 g. 1.—)
(L'ancien emballage de 540 g. est vendu à —.95)

Pois jaunes (paquet de 835 g. —.75) kg. **-.90**
(L'ancien paquet de 850 g. est vendu —.80)

Nouveau!

Figues de Smyrne
. . . le ½ kg. **1.27**
(sachet 250 g. —.70)
emballage cellophane

Les excellentes conserves de Bischofszell
Mirabelles la boîte ¾ **1.25**
Reine-claude la boîte ¾ **1.25**
Nos délicieux
Biscômes les 160 g. . . . **-.50**
en différentes formes

MIGROS
Société coopérative

Pour préserver vos petits du froid...

Notre rayon est spécialement bien assorti en
MANTEAUX
ROBETTES
PULLOVERS
GILETS

Notre devise :
LA QUALITÉ

Toute maman
soucieuse du bien-être de son bébé choisit sa

LAYETTE

CHEZ

Savoie-Petitpierre s.a.
RUE DU SEYON NEUCHATEL
le grand spécialiste d'articles pour enfants

A liquider des
VÉLOS NEUFS
avec garantie de deux ans. Première marque suisse. Prix très avantageux.
Faire offres sous chiffres J. M. 303 au bureau de la Feuille d'avis.

Vos appartements seront chauds et confortables grâce à nos

TAPIS

Moquette laine 240/170 depuis		Fr. 160.—
Moquette laine 200/300 depuis		Fr. 175.—
Tour de lit, moquette laine) depuis		Fr. 160.—
Karadja	85/60	Fr. 53.—
Hamadan	85/60	Fr. 56.—
Karadja	184/137	Fr. 375.—
Chiraz	199/158	Fr. 320.—
Afghan	316/228	Fr. 840.—

Maîtrise fédérale
CHAVANNES 12 - Tél. 5 43 18

PRIX et QUALITÉ f.....!
(censuré)

Reprise de votre ancienne cuisinière aux meilleures conditions

UN NOM QUI S'IMPOSE

Krefft

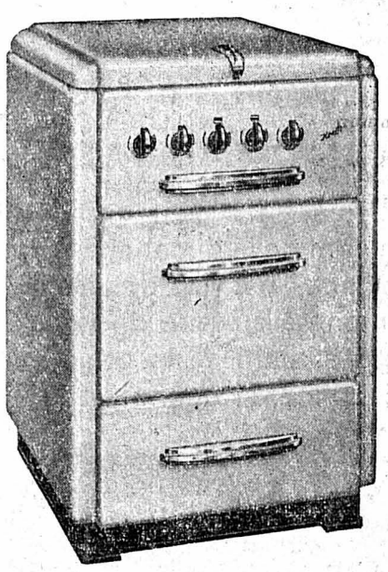

à gaz et électrique

Facilités de paiements sensationnelles
et à l'achat une agréable surprise

Cretegny & Cie
NEUCHATEL
Chaussée de la Boine

De la viande... toujours la meilleure qualité
au prix du jour
à la
BOUCHERIE
GUTMANN
Avenue du Premier-Mars

Tommes rondes
goût extra-fin
— 150 gr. **Fr. -.55**
Zimmermann S.A.

Belles châtaignes
15 kg. par poste 7 fr.
30 kg. par chemin de fer 12 fr. 60.

Noix nouvelles
5-10 kg. 1 fr. 30 par kg. plus port.
Gius. Pedrioli, Bellinzone.

ZARBO FLAN

Le FLAN le plus imité

Un dessert exquis !
Essayez-le, VOUS aussi !

½ litre 80 ct. le paquet
1 litre Fr. 1.50 le paquet

En vente partout

N. H. Schmidt & Co. NEUCHATEL

BOTTES
doublées très chaudement, semelles de caoutchouc
Fr. 34.80 Fr. 39.80
GRAND CHOIX
J. Kurth S.A.
Seyon 3 NEUCHATEL

A vendre un
RADIO
d'occasion, en très bon état, à bas prix. Téléphone 5 54 93.

A vendre
divan-couch
avec coffre à literie, matelas, accoudoirs mobiles. S'adresser : Côte 158, 2me à droite.

Couvercles en verre SPARTRA

Deux cents fois plus isolant qu'un couvercle en métal, ils ferment aussi mieux parce qu'ils sont plus lourds. Vous pouvez suivre la cuisson sans refroidir en soulevant le couvercle. Chaque modèle convient à plusieurs grandeurs de casseroles.

16/18	18/22	18/24	20/26	26/30
7.70	8.65	9.60	10.90	12.80

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

VÉLOS
Un vélo d'hommes et un vélo de dame, en parfait état, robustes. — A la même adresse : 30 livres neufs de divers auteurs. Montandon, Coffrane.

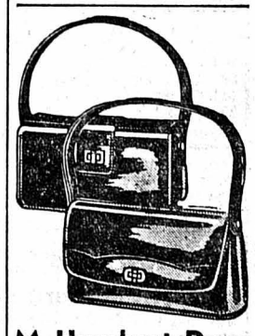

M. Humbert-Droz
maroquinier
Articles de voyage
Seyon 24 a - Neuchâtel
Réparations promptes et soignées
Faites réserver pour les fêtes

Radio Luder

Spécialiste des appareils combinés
RADIO GRAMO ET ENREGISTREURS
à haute fidélité (High fidelity)
Beau choix de 498.— à 2985.—
Démonstration sans engagement
Tél. 5 34 64 - NEUCHATEL - Sablons 48

Meilleure qualité
Prix modiques
Choix énorme
toujours plus avantageux

Meubles
acompte 10% seulement et des mensualités selon vos moyens. Pas de caution ni formalités
MOBILIA S. A.
Bienne Mettlenweg 9 b

Notre bel assortiment en
POISSONS
DU LAC
Perches - Bondelles - Palées et filets — Brochets - Truites
Truites de rivière
DE MER
Saumon - Dorsch, filets et filets panés - Cabillaud - Soles et filets - Filets de carrelet - Merlans - Baudroie - Turbot Colin - Harengs frais - Moules
AU MAGASIN
LEHNHERR FRÈRES
GROS DÉTAIL
Trésor 4 Tél. 5 30 92
On porte à domicile - Expédition au dehors

Quel plaisir d'offrir les cadeaux choisis au

Louvre

LA NOUVEAUTÉ S. A. NEUCHATEL

Afin de faciliter vos achats de cadeaux pour les fêtes de fin d'année, nous avons édité à votre intention un magnifique catalogue qui sera dès aujourd'hui distribué dans chaque ménage. Consultez-le attentivement, il vous guidera judicieusement dans le choix de vos présents utiles.

Torturé par les rhumatismes ?
En cas de rhumatisme musculaire chronique, crampes et douleurs musculaires, névralgies rhumatismales, lumbago, sciatique, goutte, demandez à votre pharmacien les fameuses **Gouttes homéopathiques MULTIPLEX No 10** du Dr Gemsch. Le flacon original, suffisant pour plusieurs semaines, ne coûte que Fr. 5.85.

L'homéopathie guérit
Les remèdes homéopathiques ne procurent pas seulement un soulagement passager, mais tendent à éliminer progressivement les souffrances et à provoquer une **guérison durable**. Les douze spécialités MULTIPLEX (No 1 - 12) permettent de combattre efficacement presque tous les maux. Prospectus gratuit dans toutes les pharmacies. Agence pour la Suisse romande : Bruno Leuthold, Riant-Mont 23, Lausanne.

Pour guérir... prenez les gouttes homéopathiques
Multiplex

Déjà à table ?

M. Dupont se réjouit! Car, la semaine comme le dimanche, il y a toujours quelque chose de bon. Ce sont, il est vrai, des plats simples, mais Madame Dupont s'y entend à en faire de vrais régals. Rien d'étonnant à cela, puisqu'elle utilise la graisse comestible marque «le Poulet», si bonne, si économique!

Graisse comestible marque „le Poulet" bonne et avantageuse

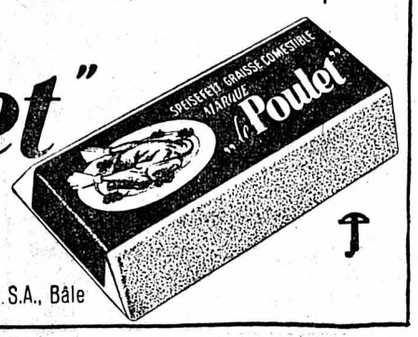

P 50 Un produit de marque de Walz & Eschle S.A., Bâle

A vendre un

MANTEAU

d'hiver et un veston pour jeune homme de 16 à 17 ans. Demander l'adresse du No 288 au bureau de la Feuille d'avis.

un disque apprécié porte l'étiquette hug musique

EXPOSITION DE LUSTRERIE
à notre nouveau magasin
sur deux étages
vous trouverez un choix
sans précédent

Elexa

Rue du Seyon 10 - Neuchâtel

A vendre un

amplificateur

d'orchestre (valise). Occasion, à bas prix. Téléphone 5 54 93.

MESDAMES

notre collection d'automne — très chic — vous attend.

GEORGES O. MARIOTTI

Chapelier modéliste

1er étage Rue de l'Hôpital 5

au dessus de la boucherie Jaccard

Fiancés et amateurs de beaux meubles

Nous venons de recevoir les nouveaux modèles de chambres à coucher et salles à manger. Chaque modèle est vendu séparément ou peut être choisi dans l'un ou l'autre de nos ameublements complets. Particulièrement intéressante est notre nouvelle chambre à coucher en noyer, sur socle, avec Umbau, magnifique exécution, y compris les sommiers, protège-matelas et matelas au prix imbattable de

Fr. 1980.–

Notre choix de studios est également complet ; modèles depuis

Fr. 560.–

le divan et deux fauteuils.

Fixez aujourd'hui encore un rendez-vous; nous venons vous chercher à votre domicile en automobile au moment qui vous convient le mieux. Pour vous aussi, il est préférable de vous adresser directement à

Ameublements Odac Fanti & Cie

Tél. 9 23 70 - Couvet

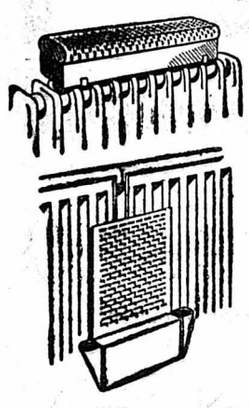

Evaporateurs CASANA

protègent efficacement votre gorge, votre mobilier, vos boiseries. Livrable en vernis ivoire ou bronze argent.

Les 3 modèles les plus courants coûtent

Fr. 9.80 11.80 et 16.50

H. BAILLOD S.A.

NEUCHATEL

REVUE DES FAITS ÉCONOMIQUES

Qu'est-ce que l'Europe ?

Poser la question n'est malheureusement pas la résoudre. On peut certes répondre que l'Europe actuelle n'est plus qu'une simple expression géographique, puisque politiquement, moralement, économiquement, l'Europe est aujourd'hui morcelée et divisée à la suite des deux grandes guerres du siècle qui ont fait perdre à notre continent la première place qu'il occupait naguère dans le monde.

L'Europe est devenue un enjeu pour les Etats-Unis et la Russie qui recherchent chacun avec des méthodes différentes le moyen de la placer dans leur sphère d'influence. Situation peu enviable, aggravée encore par les difficultés économiques dues aux ruines de la guerre et à la perte de nombreux marchés coloniaux. On parle beaucoup de fédération européenne, de défense européenne, de communauté européenne, mais ces grands mots ne recouvrent pas grand-chose et on ne tardera pas à s'apercevoir qu'à vouloir aller trop vite, on arrivera dans une impasse et que, si Paris ne s'est pas bâti en un jour, l'Europe ne se fera en quelques années.

~~~

Sur le plan économique, une étape a été franchie il y a trois ans par la constitution de l'Union européenne des paiements, créée par l'Organisation européenne de coopération économique. Avec peu de paroles, mais des faits, on est parvenu à desserrer l'étau paralysant des échanges bilatéraux, en donnant aux Etats membres de cet organisme la possibilité de compenser d'une manière multilatérale leurs engagements réciproques et en étalant sur une certaine période au moyen de prêts et d'avances, les inévitables fluctuations de leurs engagements.

Pour la Suisse en particulier, l'existence d'un tel système lui a permis d'intensifier ses échanges commerciaux et de faciliter le règlement des paiements en dépendant. Certes, il a fallu que la Confédération accorde des crédits importants à l'U.E.P., crédits qui s'élèvent actuellement à 800 millions de francs à peu près et la question de la libération des échanges est encore loin d'avoir trouvé une solution satisfaisante. Pour le moment le 70 % des importations en moyenne est libéré, mais avec de grands écarts selon les pays et la nature des marchandises. Plutôt que de décréter une libération intégrale toute théorique, le récent conseil des ministres de l'Organisation européenne de coordination économique (pour les amateurs d'abréviations O.E.C.E.) tenu à Paris à la fin d'octobre a préféré s'en tenir à des normes plus modestes, mais qui pourront effectivement être appliquées par tous les membres. Cette thèse qui était celle de la délégation suisse présidée par M. Max Petitpierre permet d'entrevoir de nouveaux avantages pour la Suisse. C'est ainsi que la Grande-Bretagne malgré son déficit, portera son pour-cent de libération de 58 à 75 % d'ici à la fin de l'année et les attributions de devises touristiques passeront de 40 à 50 livres par personne.

La France dont la situation économique est déplorable fera cependant l'effort de libérer ses importations à 20 %. On touche ici du doigt l'état précaire du commerce extérieur français paralysé aussi bien par le niveau trop élevé des prix qui empêche l'exportation, que par l'épuisement des réserves d'or qui rend impossible un règlement direct d'un important déficit de la balance commerciale.

Grâce à l'extraordinaire renaissance de son industrie, l'Allemagne occidentale se pose en créancière de l'U.E.P., il en est de même de la Belgique, de la Hollande et de la Suède. A part la Turquie et l'Italie qui se trouvent dans une situation assez difficile, les autres Etats membres équilibrent généralement leurs comptes et malgré ses difficultés intérieures l'Autriche libérera à 50 % ses importations.

~~~

Ces résultats ne sont pas négligeables, mais ils montrent à l'évidence que les étapes à parcourir sont longues et les obstacles nombreux. Chaque gouvernement doit tenir compte de la situation particulière de son pays et la crainte d'être dupe n'est certainement pas étrangère aux réticences que l'on observe chaque fois qu'il faut, autrement qu'en théorie, libérer un peu plus les importations étrangères, lesquelles risquent de faire concurrence aux produits nationaux ou de compromettre le précaire équilibre des quotas et de leurs rallonges, comme on dit dans le jargon de l'U.E.P.

L'Europe économique n'est pas encore une réalité, mais le mérite de l'O.E.C.E. a précisément été de grouper un certain nombre de partenaires et de leur donner la possibilité d'intensifier leurs échanges commerciaux et d'ouvrir la voie à d'autres réalisations hautement souhaitables, comme la convertibilité des monnaies. Mais ceci n'est pas encore pour demain et l'Europe restera encore longtemps la terre d'élection des contrôles monétaires, des offices des changes, et des banquiers transformés en douaniers chargés de la surveillance des allées et venues des devises d'un pays à l'autre.

Philippe VOISIER.

Les changements survenus dans la politique économique des pays de l'Europe orientale

Dans son étude trimestrielle de la situation économique, le secrétariat de la commission économique pour l'Europe analyse les changements survenus dans la politique économique des pays de l'Europe orientale. Il constate que ces changements dénotent une modification importante, devenue maintenant générale, à la fois des objectifs et des méthodes.

Il ressort de cette étude que, pour ce qui est des objectifs, on cherche maintenant à faire bénéficier le consommateur d'une part plus grande qu'auparavant des résultats du développement économique. On y relève que l'une des initiatives qui caractérisent cette politique nouvelle est celle qui consiste à déployer des efforts plus grands pour accroître la production agricole. Ces efforts se présentent sous deux aspects importants : d'une part, il s'agit de la décision prise dans tous les pays de compter davantage sur les encouragements d'ordre matériel propres à stimuler à la fois la production et les livraisons, d'autre part, et cela particulièrement dans les pays d'Europe orientale autres que l'Union soviétique, on reconnait maintenant que l'initiative privée a encore un rôle à jouer.

En U.R.S.S.

En ce qui concerne les changements survenus dans la politique économique de l'Union soviétique, le bulletin économique pour l'Europe relève que l'on peut penser que la réduction des prix de vente au détail et des impôts, ainsi que le relèvement des prix payés aux agriculteurs, auront pour effet d'augmenter considérablement le revenu disponible et qu'à cette augmentation du revenu correspondra une augmentation de l'approvisionnement en biens de consommation. On y note, en outre, que c'est dans le domaine de l'agriculture que l'on peut trouver les indications les plus nettes du fait que les changements apportés à la politique économique russe s'inscrivent dans le cadre de mesures de longue haleine.

Ce qui caractérise surtout cette nouvelle politique, c'est que l'on reconnait, d'une part, la nécessité d'accorder plus d'importance aux encouragements d'ordre matériel pour développer la production dans les kolkhozes et, d'autre part, le rôle important que doit continuer à jouer dans la production agricole soviétique, l'initiative privée laissée aux kolkhoziens qui disposent de parcelles de terrain qu'ils peuvent cultiver pour leur usage personnel.

L'étude relève que pour susciter une augmentation de la production dans les kolkhozes, non seulement les prix ont été relevés, mais encore que l'écart très grand qui existait auparavant entre les prix payés pour les livraisons obligatoires et ceux des livraisons additionnelle faites par contrat, a diminué.

Dans les démocraties populaires

Elle indique encore qu'après l'annonce, aux mois de juin et de juillet de cette année, de l'orientation nouvelle donnée à la politique économique en Allemagne orientale et en Hongrie, des changements semblables se sont produits pendant le troisième trimestre, en Tchécoslovaquie, en Bulgarie et en Roumanie. La Pologne est le seul pays d'Europe orientale où le gouvernement n'ait pas annoncé son intention de ralentir le rythme de l'accroissement des investissements. Cependant, même dans ce dernier pays, on semble insister davantage qu'auparavant sur la production agricole.

Les changements survenus dans la politique économique intérieure de plusieurs pays d'Europe orientale et la souplesse plus grande dans l'application des contrôles à l'exportation, dont font preuve aussi bien les pays d'Europe orientale que ceux d'Europe occidentale, pourraient, semble-t-il, avoir pour résultat une certaine reprise des échanges entre l'est et l'ouest, encore que de bonnes récoltes et l'aisance relative du marché du bois en Europe occidentale puissent avoir effet de limiter l'ampleur de cette reprise.

D'une façon générale, les pays d'Europe orientale paraissent aujourd'hui s'intéresser plus vivement à l'importation de biens de consommation, tout au moins dans le cadre d'accords commerciaux qui portent également sur du matériel industriel lourd, et ils semblent disposés à fournir en contrepartie une gamme de marchandises plus étendue que par le passé, notamment certains articles qui, jusqu'ici, ont été considérés comme matières d'intérêt stratégique.

De leur côté, les pays d'Europe occidentale commencent à considérer l'Europe orientale non plus simplement comme une source d'approvisionnement permettant d'économiser des dollars, mais également comme un marché d'exportation susceptible de se développer.

Conserver une bonne santé

Si tel est votre souci, faites, cet automne, une cure de « Tisane des Chartreux de Durbon », le dépuratif du sang qui chasse les affections de la peau, combat la constipation, facilite la digestion. Toutes pharmacies et drogueries. Fr. 4.70 le flacon.

Mas Farré a bon caractère

LA VIE SOCIALE

L'artisanat s'organise

On nous écrit :

A Moutier viennent d'avoir lieu deux séances importantes de l'organisation professionnelle des maitres ferblantiers et appareilleurs du Jura.

Après avoir liquidé quelques questions générales en séance de comité, M. F. Marchand, de Delémont, président, ouvrit l'assemblée générale par un bref exposé de la situation. On relevait notamment la présence du secrétaire romand de l'Association suisse des maitres ferblantiers et appareilleurs, M. R. Léchot, à Neuchâtel. La séance avait pour objet principal la discussion préalable des questions qui seront soumises aux délégués à l'occasion de l'assemblée extraordinaire des délégués de l'Association suisse qui se tiendra prochainement à Lucerne.

Dans la section, c'est avec satisfaction qu'il fut pris connaissance de l'arrangement intervenu au sujet de l'amélioration du contrat collectif de travail. L'assemblée se sépara satisfaite des discussions et chargea ses délégués de tenir compte de l'avis des membres de la section jurassienne lors des délibérations qui auront lieu sur le plan central.

On a pu relever, à ce sujet, que l'artisanat est fermement disposé à lutter toujours plus énergiquement pour maintenir dans notre pays une classe moyenne forte et indépendante.

Plus d'intestins paresseux

Franklin, grâce à sa double action chimique et opothérapique, rétablit la régularité des fonctions naturelles, supprime radicalement la constipation. Les effets malheureux d'une mauvaise digestion disparaissent : les maux de tête passent et le teint retrouve la fraîcheur qu'il avait perdue.
Toutes pharmacies et drogueries, Fr. 1.80 la boîte de 30 dragées.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'ÉNIGME DU TROCADÉRO

par 4

EDGE TRÉMOIS

— Il en a des phalanges, l'animal ! Mais quelles piètres oreilles ! Nom d'un chien, je marque la mesure avec ma sonnerie.

Enfin la porte s'entrouvrit et la tête de Ducormier parut. Une tête contrariée.

C'était un jeune homme de vingt-six ans qui offrait physiquement une certaine ressemblance avec Pierre Valroy. Les moins de trente ans d'une même génération, quand ils sont épris d'un idéal — quelque différent qu'il soit — se ressemblent souvent. Charles Ducormier était toutefois plus frêle d'apparence que Valroy. Il avait, comme lui, des cheveux châtains, des yeux bleus ordinairement souriants et rêveurs, qu'il posait sur les choses et les êtres avec détachement. Ses gestes et ses attitudes étaient aussi plus mesurés. Un poids mouche, conscient de sa valeur réelle. Ce qui ne l'empêchait pas d'afficher un petit air revenu des erreurs de ce monde qu'on n'aurait pu reprocher à son contemporain, l'air de ceux qui, pour avoir trouvé dans leur berceau les plus beaux dons de l'esprit et de la fortune, accueillent tout ce qui se présente avec un dédain bienveillant.

— C'est toi qui fais tout ce boucan ! dit-il à Pierre.

— Je n'en fais pas plus que toi. Ce n'est pas le même, voilà tout, riposta le policier en interposant prestement son genou entre l'huis et le chambranle afin d'empêcher leur rapprochement prématuré. Tu avoueras au surplus que je sonne aussi en mesure qu'un métronome.

— C'est bien par hasard. Tu n'as pas plus d'instinct de la musique en général que de la mesure en particulier. Tu viens me demander une leçon ?

— Je te dérange ?

— Enormément. J'attends une grande artiste.

— Voilà pourquoi tu t'es mis en pyjama ?

— Il fait si bon, mon cher Pierre, s'excusa Charles Ducormier. Tu m'accorderas que nous jouissons pour la saison d'une température exceptionnelle. Deux degrés à peine de moins qu'à Nice. Tu n'as pas lu ça dans les journaux ?

— Je me contente de m'en apercevoir, riposta Pierre. Mais moi, qui ai pourtant une petite femme très dévouée, je ne possède pas d'aussi jolis pyjamas que toi, ma parole. Ça n'a d'ailleurs aucune importance puisque je n'attends jamais de grandes artistes. Dis donc, vieux, en passant, tu prêterais bien ce modèle à Ginette pour qu'elle le fasse copier. Bleu et blanc. Je crois que ça m'irait aussi.

— Je vais t'en prêter un tout de suite, à condition que tu me vides le plancher. Je te le répète. Tu me déranges considérablement.

— Laisse-moi entrer cinq minutes, mon bon Charles. Je n'ai qu'un tout petit renseignement à te demander. Mais il est pour moi si important que je ne saurais attendre.

— J'irai vous voir après le dîner.

— Non. Je t'en prie. Je ne te tiendrai pas longtemps.

— Mais si...

— Si ta grande artiste s'amène pendant que je serai là ?...

— Oui...

— Eh bien, foi d'inspecteur de la P. J., je sauterai par la fenêtre. Nous ne sommes qu'au rez-de-chaussée et je ne suis pas en pyjama.

— Allons ! allons ! marmonna Charles, en s'effaçant pour permettre à son copain de pénétrer chez lui. Mais pas de paroles superflues, je t'en conjuge. Les sauts par la fenêtre, vois-tu, je n'aime pas beaucoup ça. Ces grandes artistes ont des chauffeurs curieux, comme des courriéristes mondains et pour peu que celle-là ne laisse le sien qu'au coin de la rue... tu dois bien penser...

— Je te ferai observer que les paroles superflues viennent de toi ! Connais-tu Jacques Bréault ?

Pierre Valroy s'était laissé tomber dans un fauteuil basculant et s'amusait déjà à se balancer, tel un galopin.

La garçonnière de Ducormier était attrayante et mièvre, composée de deux pièces minuscules, décorées à la japonaise. Aujourd'hui, des roses thé l'égayaient.

Charles Ducormier, bien qu'il eût, de guerre lasse, laissé Pierre pénétrer dans son home, ne s'occupait plus de lui. Ses yeux furtivement se reportaient de-ci de-là, Pierre dut répéter sa question.

— Connais-tu Jacques Bréault ? Voyons ?

— Hein ? Qui ça ? fit Charles comme s'il tombait de la lune.

— Jacques Bréault ? Connais-tu Jacques Bréault ?

— Pas du tout.

— Quoi ? un de tes camarades de régiment ?

— Un camarade ?

— Allons, rappelle-toi bien, Jacque Bréault-Mortigny.

— Ah ! Mortigny !... Tu ne pouvais pas le dire tout de suite ? Mais oui, je me rappelle maintenant. Un ancien du 17me dragon.

— Tu lui as donné mon adresse.

— Moi ? Allons donc ! Je n'étais pas lié du tout avec lui. Il faisait pourtant partie de ma chambrée, mais c'est à peine si nous avons jamais échangé trois mots. Comment d'ailleurs lui aurais-je donné ton adresse ? Tu n'habitais pas ici quand je faisais mon service et même je ne te connaissais pas.

— Tu as pu le rencontrer récemment.

— Certainement pas. Ça ne collait pas entre nous, je te répète.

— Cherche bien.

— Tu m'embêtes à la fin, maugréa Charles. Tu es pire qu'un juge d'instruction. Qu'est-ce qu'il a fait ce Jacques Mortigny pour que tu t'en inquiètes ? Il a assassiné quelqu'un ?

— Pas encore que je sache. Il ne s'ensuit pas moins que je veux être sûr que tu ne l'as pas revu depuis le régiment et que tu ne lui as pas parlé de moi.

— Mais si, après tout, je l'ai revu. Mais pour avoir parlé de toi...

— Où l'as-tu revu ?

— Au banquet des anciens du 17me, au restaurant du Globe, en janvier dernier. Eh ! oui, je me rappelle à présent. Il est venu me serrer la main après les liqueurs...

— De quoi avez-vous parlé ?

— Nous avons parlé de chevaux! s'écria Charles, soudain. Mortigny est un cavalier hors ligne. Il aurait même dû faire son temps dans les cuirassiers en raison de sa grande taille. Mais je ne sais plus grâce à quelle influence il a été affecté comme moi aux dragons.

— Jacques Bréault-Mortigny est le fils de Georges Mortigny.

La figure de Ducormier refléta la plus grande surprise.

— Sans blague ? fit-il. L'animal m'avait toujours soutenu le contraire.

— Par conséquent, vous étiez bien plus liés que tu ne veux l'admettre.

— Mais non, protesta Charles. Ton Bréault-Mortigny s'appelait au régiment Mortigny tout court. Rien d'étonnant à ce que je lui aie demandé un jour s'il n'était pas le fils du fameux Georges Mortigny...

— Tu connais Georges Mortigny?

— Qui ne le connait pas ?

— Moi, par exemple, avoua Pierre.

— Elle est bien bonne ! s'exclama Charles. Il faut être de la police pour ignorer l'existence du célèbre Georges Mortigny, à moins que cette même police n'ait reçu — entre parenthèses — l'ordre de ne jamais s'occuper de lui.

— Que me dis-tu là ? Mortigny serait un homme suspect ? Quelle touche a-t-il ?

— Je ne l'ai jamais vu.

(A suivre)

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux **IV. 2002**

Quelle sécurité !

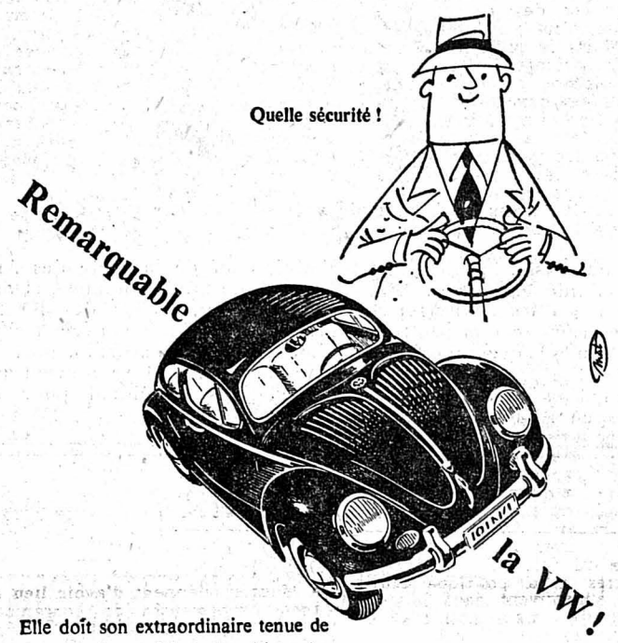

Elle doit son extraordinaire tenue de route à la parfaite répartition des poids ; au centre de gravité très bas, à sa direction précise, insensible aux cahots de la route ; à sa suspension idéale. Ses freins agissent immédiatement et uniformément sur les 4 roues. Le *modèle de luxe* comporte une boîte de vitesses synchronisée.
Vraiment remarquable, cette VW !

Modèle normal dep. Fr. **5575.-**
Modèle de luxe dep. Fr. **6575.-**
y compris chauffage et dégivreur

par tous les temps, sur tous les chemins

AGENCE: Distributeur : **Garage Patthey & Fils**
Pierre-à-Mazel 1 Tél. 5 30 16

Agents : Garage Central, M. Stram, Peseux
Garage des Jordils, M. Bindith, Cortaillod
Garage Gonrard, Fleurier
Garage Beau-Site, M. Devenoges, Cernier

Encore un autre genre de sac que vous offre **Guye-Rosselet** MAROQUINIER

En box, veau verni, imitation pécari, depuis
Fr. 21.50

★

En plastic gris, noir, gold, verni, depuis
Fr. 6.75

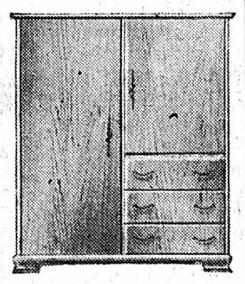

Combi N° 2

est une nouvelle conception géniale. L'armoire est d'une profondeur permettant la suspension des manteaux sans les froisser. Les trois tiroirs vous permettront de ranger votre lingerie et le petit buffet au-dessus, pourvu de trois compartiments, complète admirablement ce meuble rêvé de toute jeune fille.

A voir chez
J. Skrabal S.A.
fabrique de meubles
PESEUX
Facilités de paiement

MAURICE REY
Moulins 19, tél. 5 24 17

Au Tonneau

Le magasin spécialisé pour tous vos achats

Vins fins et ouverts
Apéritifs
Vins de dessert
Liqueurs de marque

Livraison à domicile depuis 10 litres
Timbres escompte

Belle occasion pour les fêtes

A vendre à l'état de neuf : un joli salon, forme Louis XV, cinq pièces, une table à allonges, deux globes, un tableau (militaires 1889). A bas prix. Revendeurs s'abstenir. — S'adresser à Mme Henchoz, vis-à-vis de la charcuterie Matthey, Bevaix.

Toujours chez
PORRET-RADIO
SPECIALISTE
Seyon, NEUCHATEL

Un beau choix de radios
de différents prix, à compteur à 20 centimes ou à 1 franc

Pas d'acompte à payer
Demandez renseignements à
PORRET-RADIO
Seyon 3a Tél. 5 33 06

Avec lui

des dizaines de milliers de personnes attendent le stylo à bille Ballograf à encre fixe, contrôlée officiellement, rouge, noire, bleue ou verte, à Fr. 7.50, 3.— et 2.25. Fonctionnement impeccable. Permet d'écrire très longtemps. Dans toutes les bonnes papeteries.

Vous recevrez gratuitement, lors de l'achat d'un **BALLOGRAF-RETRACTO** à Fr. 7.50, contre présentation de cette annonce, une cartouche de rechange valant Fr. 1.90, dans une couleur à votre choix (rouge, vert, noir, ou bleu).

Représentant général :
SIGRIST & SCHAUB, MORGES

Pour
UN « ENSEMBLE SPORT » IMPECCABLE

LA CHEMISERIE DE L'HOMME ÉLÉGANT au rez-de-chaussée

LA CONFECTION DU SPORTIF au 1er étage

UN VESTON DE SPORT
« Diagonal » pure laine, coupe moderne, dès **67.-**

UN PANTALON
en flanelle anglaise pure laine dès **22.50**

UN PANTALON
en gabardine pure laine, teintes mode **47.50**

...POUR L'ÉLÉGANCE DU SPORTIF...

aux Armourins
NEUCHÂTEL
Tél. 5 64 64

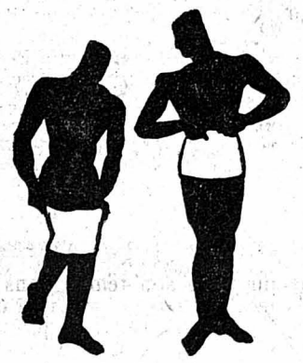

Contre lumbagos, rhumatismes, troubles digestifs, refroidissements

Reins au chaud

la ceinture laine élastique
du Docteur M. GIBAUD

En vente dans les pharmacies :
ARMAND - DROZ - MONTANDON

La ceinture de flanelle des temps actuels
Méfiez-vous des imitations, exigez la bande de garantie

J.-P. TOSALLI
instructeur de ski, à COLOMBIER, tél. 6 33 12, vend jusqu'à épuisement du stock :

SKIS « Attenhofer »

frêne et hickory, avec carres supérieures, arêtes en acier, semelle tempoplast et fixations pour Fr. 104.— et Fr. 144.—
Bâtons d'acier, 120 cm. Fr. 19.50
125-140 cm. Fr. 26.50

Ce matériel d'excellente qualité est garanti
Reçoit le soir sur demande

Reymond & Comminot
OPTIQUE MÉDICALE
NEUCHATEL
RUE DE L'HÔPITAL 17

Les spécialistes de la belle lunetterie

R 26

BERNINA
Machine à coudre zigzag portative modèle populaire

Nouveau

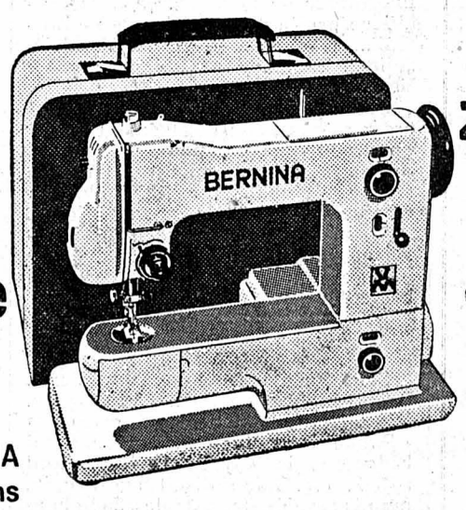

la machine zigzag portative au prix le plus avantageux Fr. 595.-

- Excellente en qualité et rendement
- Garantie assurée par l'Usine BERNINA qui possède une expérience de 60 ans

H. Wettstein
Seyon 16 - NEUCHATEL - Grand-Rue 5
Tél. (038) 5 34 24

Pistolet électrique sans compresseur
Whisker - Champion 220 volts

(sur demande 125 volts)
gicle peintures, mazout, désinfectants, etc.
Pression 6-8 atm.
Prix : Fr. 139.— + port
Une année de garantie, prospectus complet et mode d'emploi.

Demandez notre offre détaillée !
Représentant général pour la Suisse romande (Valais exclu)
R. TISSOT & FILS, cuirs et fournitures
5-7, Escaliers du Grand-Pont, LAUSANNE

Le plus grand choix en canadiennes

Coupe ★ Qualité ★ Prix

Jacques Jutzeler S/A
CUIRS ET PEAUX
Rue de l'Hôpital 3 - Neuchâtel

Des mauvaises langues ?

Ah non! Il s'agit ici des bonnes langues de bœuf si faciles à préparer. On les fait cuire à petit feu à peu près pendant 3 h. et demie. Et ce régal pour toute la famille ne coûte que

750 par kg.

Bell

La marque d'un travail équitablement rémunéré

VIN ROUGE
1re qualité
Vin Nostrano, de mon pressoir Fr. 1.35 par l.
Montagne Fr. 1.20 par l.
Barbera Fr. 1.70 par l.
Valpolicella Fr. 1.75 par l.
Chianti extra Fr. 1.85 par l.
Départ de Locarno, à partir de 30 litres, échantillon gratuit
Expédition de fruits
Muralto, case postale 60, tél. (093) 7 10 44

A vendre un
manteau d'hiver
pour homme, beau lainage foncé (jamais porté), forte taille. S'adresser : Fontaine-André 6, rez-de-chaussée, à droite.

A vendre une auto
« Fiat » 1100
1948-1949, en très bon état. Prix spécial. Demander l'adresse du No 294 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre une
machine à coudre d'occasion BERNINA cl. 105
meuble haut sur pieds,
Fr. 280.—
ou premier acompte,
Fr. 50.—
et 24 mois à
Fr. 12.50
H. Wettstein
Seyon 16 - Grand-Rue 5
Neuchâtel
Tél. (038) 5 34 24

A vendre une
cuisinière
« Eskimo », quatre feux, four, ancien modèle, mais en très bon état de marche. Prix fr. 55.—. Tél. 5 18 70.

Notre
saucisson de campagne
garanti pur porc
est excellent
BOUCHERIE-CHARCUTERIE
M. Hofmann
Rue Fleury 20

Divan - couch
est le meuble qui, par sa conception pratique a conquis la faveur du public. De jour, un meuble, élégant, donnant à votre appartement un aspect de bien-être; de nuit, un lit confortable.
J. Skrabal S.A.
MEUBLES - PESEUX
vous offre toujours un beau choix
Depuis Fr. 395.-

A VENDRE
dès midi, assiette vieux Sèvres, à médaillons provenant du service du président de la République française (Poincaré), et quelques étains, grande lanterne et objets divers de la monarchie bicéphale. Tél. 5 10 91.

A vendre avantageusement, un superbe
piano
brun, moderne, « Burger-Jacobi », cordes croisées, peu usagé, et un beau petit piano en parfait état, présentant comme neuf, avec plaque de fer, fr. 560.—, rendu sur place, avec bulletin de garantie. Mme R. Visoni, Parc 12, tél. (039) 2 39 45, la Chaux-de-Fonds.

Piano
d'occasion, marque Heyt, noir. Entièrement remis à neuf. Au Ménestrel, Neuchâtel.

A vendre un
SCOOTER
modèle 1953, original « Puch », ayant roulé 8500 km., en très bon état de marche et d'entretien, 1100 fr. Tél. 5 75 85.

LE BON FROMAGE
POUR FONDUE
chez
H. MAIRE
rue Fleury 16

Le magasin BERNINA peut vous fournir des tambours à broder de toutes les grandeurs
BERNINA
H. Wettstein
Seyon 16 Grand'rue 5
Neuchâtel

MEUBLES d'occasion
Armoires, secrétaires, lavabo-commode, avec glace, commodes, lits, matelas, duvets, salles à manger, potagers, calorifères, cuisinières, régulateurs, chaises, tables, accordéons, souliers, Marcelle Remy, tél. 5 12 43, passage du Neubourg.

Sapins de Noël
800 pièces, 1er choix, à vendre. Tél. (021) 9 53 52 depuis 19 heures.

A vendre
« VW »
modèle 1953, 15,000 km., en parfait état. Faire offres sous chiffres C. D. 298 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un
banc d'angle
avec table. Dès 18 heures ou le samedi après-midi, Fahys 47, 3me étage.

A vendre d'occasion
deux complets
(taille 50), un bleu marine et un noir (jaquette), les deux en parfait état. Prix modeste. Téléphoner au 5 13 58, entre 12 et 14 heures ou entre 19 et 20 heures.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

A vendre
« Citroën »
11 légère, modèle luxe 1952, intérieur en cuir, radio, pneus à neige. Eventuellement échange contre une voiture de plus petite cylindrée. — Offres sous chiffres P. 7330 N., à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre
« VW »
modèle 1953, à l'état de neuf. Offres sous chiffres P. 30 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Beau lit d'enfant
blanc, deux matelas, à vendre, fr. 40.—. S'adresser rue de la Main 11, tél. 5 11 12.

CAISSES
à vendre, bon marché. — S'adresser : Au Domino, Place-d'Armes 6.

POUSSETTE
beige, moderne et un
MANTEAU d'homme
gris, taille 46-48. Le tout en parfait état est cédé à bas prix. Lauber, Ecluse 58.

Contre refroidissements, rhumatismes et lumbagos...
Tenez vos reins au chaud
TERMARIN
La nouvelle ceinture de laine qui cumule les avantages.
Très agréable à porter
Renseignements et vente exclusive :
PHARMACIE-DROGUERIE F. TRIPET
Seyon 8 NEUCHATEL Tél. 5 45 44 Escompte S.E.N.J. 5 %

Manteau de cuir
fourré laine, grande taille, à l'état de neuf. S'adresser Stock U.S.A., Saars 50, tél. 5 57 50.

Bois de feu
A vendre environ 100 stères cartelage de sapin. Adresser offres écrites à B. T. 308 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre une paire de
patins vissés
No 40; une paire de skis, sans fixation; un porte-skis pour auto; un complet fil à fil, taille 42. 27, faubourg du Lac, 2me étage, à partir de 20 heures.

A vendre de particuliers
une « Jaguar »
1947, 1,5 litre, 9 CV., quatre vitesses, en très bon état, intérieur de cuir, voiture racée. Fr. 3200.— ;
une « Jaguar »
1947, 1,5 litre, 9 CV., quatre vitesses, nécessite quelques réparations. Fr. 1600.— ;
une «Borgward»
1950, 8 CV., quatre vitesses, en parfait état de marche. Fr. 4300.— ;
une « Fiat » 1100
6 CV., 1948-1949, en très bon état. Fr. 2800.—.
Pour visiter : Garage Fd. Stulz, Romont, tél. (037) 5 21 25.

A vendre deux
CHARS de campagne
en bon état, bas prix, chez Auguste Renaud, les Grattes-sur-Rochefort.

Projecteur cinéma
Trifilms 8, 9,5 et 16 mm., neuf, fr. 1450.— (peu utilisé), à vendre à fr. 725.—. Tél. 5 43 59.

A vendre d'occasion une
machine à coudre
à pied, en bon état. — Demander l'adresse du No 301 au bureau de la Feuille d'avis.

PNEUS
(occasion), trois de 40 x 8, deux de 36 x 900, avec chambres à air. Garage Fd. Stulz, Romont, tél. (037) 5 21 25.

REMERCIEMENTS

Madame Emmy CAMPELL et sa famille, profondément touchées par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de leur cher époux et parent,

Monsieur Ulrich CAMPELL

remercient très sincèrement toutes les personnes qui les ont entourées pendant ces jours douloureux.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE SUISSE DU COMMERCE

3 novembre. Sous la raison sociale Huguenin, Diaz et Cie, à Corcelles, André et Fritz Huguenin, à Corcelles, et Louis-Pepe-Diaz, à Milan, ont constitué une société en nom collectif ayant pour but la fabrication et la vente en Suisse de tentes de camping et, d'une manière générale, de tous articles de sport et de camping.

3. Radiation de la raison sociale Philippe Monnier et frère, Dombresson, atelier de pivotages, la liquidation étant terminée.

3. Le chef de la maison Bernard Monnier, à Dombresson, atelier de pivotages, est Bernard-Alfred Monnier.

3. Le chef de la maison Alexandre Guenin, à la Chaux-de-Fonds, commerce de textile, est Alexandre-Désiré Guenin.

3. Le titulaire de la maison Jean Paolini, à la Chaux-de-Fonds, lapidage et polissage de boîtes de montres, ajoute à son genre de commerce : atelier de bijouterie-joaillerie et fabrication de boîtes de montres, dites boîtes de bijouterie, en métaux précieux.

5. Le chef de la maison Max Bachmann, à Neuchâtel, achat et vente en gros d'articles de toilette importés, est Max-Hans Bachmann.

5. Radiation de la raison sociale P. Monnier et Co, à la Chaux-de-Fonds, fabrication, achat et vente, exportation, importation, représentation de machines d'appareils, d'outillages et de mécanique de précision et de tout ce qui se rapporte à cette branche, l'associé commanditaire Jean-Victor Degoumois s'étant retiré de la société et l'associé restant Paul-Armand Monnier ayant cédé l'actif de sa raison à Société Anonyme des Appareils de mesure et de laboratoire, à la Chaux-de-Fonds.

6. Transfert à Peseux du siège de la maison Walter Haller, précédemment à Neuchâtel. La maison modifie son genre d'affaires comme suit : commerce de vins et liqueurs.

7. Sous la raison sociale Entreprise F. Frangi et Cie, à Hauterive, François Frangi, à Hauterive, Richard Béguin, à Lignières, et René Clémençon à Lignières, ont constitué une société en nom collectif. But: Entreprise de bâtiments et travaux publics.

9. Le chef de la maison Marcel Monnier, épicerie-laiterie du Centenaire, à la Chaux-de-Fonds, est Marcel-Willy Monnier.

DES CENT FAÇONS D'APPRÊTER LE SUFFRAGE UNIVERSEL

Huit millions et demi de Soudanais ont voté selon un système étonnant

Les plus étranges manifestations qui aient jamais surgi du suffrage universel se déroulent depuis une quinzaine de jours au Soudan. Une population de huit millions cinq cent mille habitants, dont 95 % d'illettrés, est en effet conviée à se rendre aux urnes. Il s'agit de désigner le parlement indépendant auquel il incombera de préparer le pays pour le grand choix prévu par les accords anglo-égyptiens de février dernier : se rattacher à l'Egypte ou devenir un Etat souverain (c'est-à-dire libre de coopérer étroitement avec la Grande-Bretagne).

Le scrutin chez les anthropophages

Un système d'une étonnante complexité est à la base de l'actuelle consultation, nous apprend le « Monde ». Tout d'abord, du 7 au 18 novembre, des élections à deux degrés ont eu lieu dans les vingt-quatre districts arriérés du Sud. C'est là que véritablement l'application des « immortels principes » à des tribus païennes, à demi nues et parfois anthropophages, a produit les effets les plus étonnants.

Les électeurs ont, en effet, voté en s'alignant sur le terrain derrière le candidat de leur choix, la file la plus longue emportant le mandat.

Ailleurs, il s'agissait de glisser un bulletin dans une urne arborant l'image d'un animal symbolisant le parti choisi. Tout dernièrement, des enfants de cinq ans figurant sur les listes électorales ont été appelés à remplir leurs devoirs civiques de cette façon : ils s'en sont acquittés en portant leurs suffrages au parti qui avait la chance d'avoir pour emblème un cheval...

Dès le 19 novembre, les élections se déroulent dans soixante-huit districts plus évolués. Après quoi le collège électoral des « diplômés de l'Université » désignera cinq représentants. Et l'ensemble de l'opération se terminera avec le vote à Khartoum même.

Le parlement et les partis

La Chambre soudanaise se composera donc de quatre-vingt-dix-sept membres. Simultanément, un sénat désigné sur une base provinciale, comprendra trente membres élus et vingt nommés par le gouverneur. C'est ce parlement qui, pendant trois ans, va présider aux destinées du pays.

La thèse égyptienne est soutenue par le Front unioniste, tandis qu'en revendiquant l'indépendance totale, le parti « Oumma » (la Nation) travaille en fait à renforcer la position anglaise. Le jeu se décompose en un double duel. Sur place, la bataille pour la domination du Soudan met aux prises Sayed Abdel Rahman el Madhi, chef de la secte des Ansar, partisan de l'indépendance, et Sayed Ali Mirghani, leader des Khatmia, favorable à l'union avec l'Egypte. L'un et l'autre, d'ailleurs, portent le titre de « Sir » et se servent de la cause qu'ils défendent pour leurs fins personnelles.

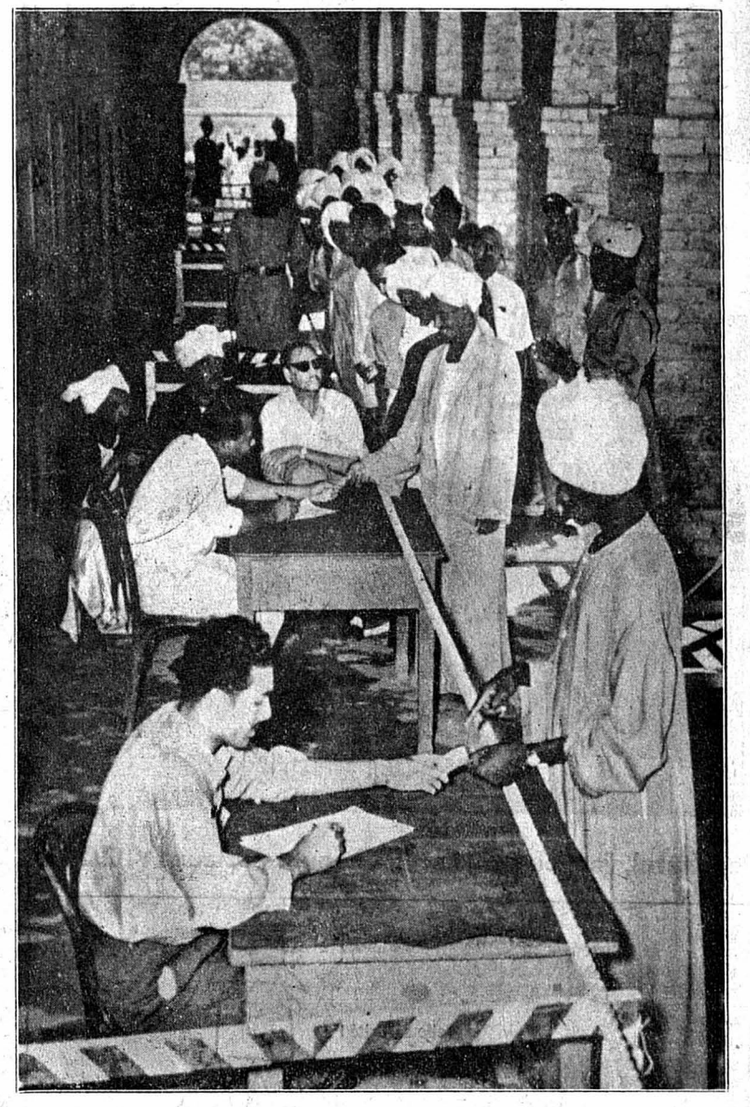

Dans un bureau de vote soudanais.

UN FANTAISISTE VIENT DE MOURIR

«Les pseudonymes les plus courts sont les meilleurs» avait-on dit à celui qui fut le comique Bach

C'est lui qui créa la « Madelon » et la popularisa sur le front en 1914-1915

Bach, le populaire comique qui avait débuté au caf' conc' dans le répertoire tourlourou, puis était passé au théâtre, où il avait créé quelque 117 pièces plus ou moins réussies, « Mon curé chez les riches », par exemple, « Le Tampon du capiston », ou « Sidonie Panache », et au cinéma où il tourna trente-sept films de grosse gaieté, comme « Tire-au-flanc », « L'enfant de ma sœur », le « Train de 8 h. 47 », « Le chasseur de chez Maxim's ». Bach, donc, tournait dans l'Orne ; il descendit, jeudi soir 19 novembre, dans un hôtel de Nogent-le-Rotrou. Dans la nuit, il fut pris d'une brutale crise d'angine de poitrine. Il venait d'entrer dans sa soixante-douxième année, étant né dans l'Isère le 9 novembre 1882.

Le choix d'un nom

De son vrai nom, Charles-Fernand Pasquier, il appartenait à une excellente famille (son père était colonel) et avait fait de bonnes études, écrit l'« Aurore ». Ses parents le destinaient à la magistrature ; lui-même ne rêvait que chansonnette et music-hall. Il avait commencé son droit à Grenoble, quand il se décida à un coup de force : un matin, au petit jour, il quitta le domicile paternel avec une valise contenant une chemise, deux faux-cols, trois paires de chaussettes et une lettre de recommandation qu'il avait arrachée clandestinement à un ami de son père. Cette lettre s'adressait à un vieux bonhomme qui dirigeait le Concert des Variétés, à Montluçon. Deux jours après, il débutait sous le nom de Bach. Pourquoi Bach ?

— Choisis un pseudonyme, lui avait dit son directeur. Les plus courts sont les meilleurs.

A côté du music-hall, il y avait un éditeur de musique. Charles Pasquier s'arrêta devant l'étalage : « Rossini..., Wagner..., Berlioz..., Mendelssohn..., Bach... Pourquoi pas Bach ? Va pour Bach. »

Les débuts du jeune Bach furent assez piteux ; son engagement ne fut pas renouvelé et, pour manger, il s'engagea comme auguste dans un cirque régional. Il y fut également remercié au bout de quelques jours. Bach retrouva un engagement à Nice, où il eut comme compagnon de loge deux jeunes comiques qui avaient noms Raimu et Tramel.

De l'« Ami Bidasse » à la « Madelon »

Saint-Etienne... Lyon... Aix... Paris. Bach y débuta en 1904, à l'Eldorado. Il allait y rester dix ans, créant la « Soupe et le bœuf », « Avec l'ami Bidasse », la « Caissière du grand café », etc. Bach disait avoir créé, depuis ses débuts, plus de 1500 chansons. La plus célèbre restant, bien entendu, la « Madelon ».

Quelques mois avant la guerre de 1914, il se rendait chez son ami le parolier Louis Bousquet et lui demandait une chanson-marche.

— Quelque chose que le public pourrait chanter en chœur !

Bousquet emmena Bach chez Camille Robert, un musicien qui travaillait dans la faïence et la porcelaine et avait abandonné le music-hall, las de composer des chansons dont personne ne voulait. Malgré tout, il se mit au piano et improvisa quelques mesures bien rythmées. En les écoutant, Bousquet fredonna ce seul mot : « Madelon, Madelon, Madelon. »

Bach fut enthousiasmé et, le 23 avril 1914, il chanta en public la « Madelon », qui parut fade et n'eut pas le moindre succès.

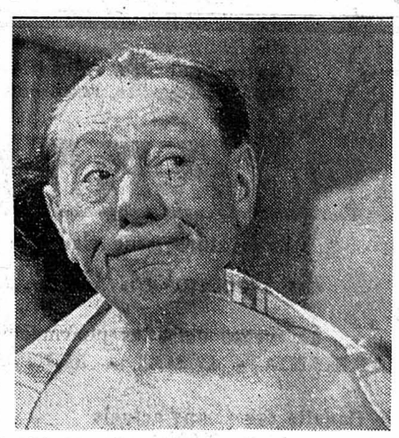

Bach, dans un de ses derniers films

La guerre éclate. Bach était alors la vedette de la revue « Cache ton nu », au Moulin-Rouge. On l'expédie en qualité de deuxième classe au 140me régiment d'infanterie, à Grenoble. Après trois mois de dépôt, il demande à être nommé chanteur aux armées.

Gallieni appui sa demande. Bach s'en va au front. Sur une estrade improvisée, à Etival, près de Raon-l'Etape, il chante la « Madelon » devant la 66me division de chasseurs qui, aussitôt, en fait son hymne. De là, elle gagne le front tout entier.

La guerre (la première) finie, il se partagea entre la revue à grand spectacle, au Casino de Paris et aux Folies-Bergère, et la comédie.

Sauvé du poteau par Pierre Laval

La deuxième guerre mondiale faillit lui coûter la vie. Il tournait en zone sud. Un ami lui fit don d'un colt américain ; il eut l'imprudence de le garder sur lui quand il remonta à Paris. A Moulins, fouillé, le colt découvert, il fut arrêté, jugé, condamné à mort. Le préfet de l'Allier le sauva de justesse en obtenant de Pierre Laval une intervention personnelle auprès des occupants.

Aveugle, il continue à jouer

L'après-guerre lui réservait de nouvelles épreuves. Il jouait, en 1950, le « Facteur de Troulebiniou » à l'Ambigu, devant des salles combles. Un soir, il heurta un tabouret au deuxième acte et s'étala de tout son long. On crut à un jeu de scène improvisé. Point. Bach était devenu aveugle. Pendant trois mois, miracle de volonté et de gentillesse (il ne voulait pas que ses camarades fussent mis en chômage par sa faute), il continua à jouer dans la grande nuit d'une cécité totale. Et jamais le public ne s'aperçut de rien. En dehors des gens de théâtre, la vérité ne fut connue qu'en avril 1951, quand le comédien eut, enfin, retrouvé la vue.

Bach avait enregistré quantité de disques comiques, notamment avec son ami Laverne, mort il y a à peine deux mois. Les deux compagnons disparaissent presque ensemble.

Le politicien

Le Conseil national a adopté l'arrêté fédéral par 117 voix contre 33. Le Conseil des Etats l'a adopté par 23 voix contre 3. Je fais comme les hommes auxquels j'ai donné ma confiance.

Le 6 décembre, je voterai OUI

Comité d'action en faveur de l'équilibre des finances fédérales.

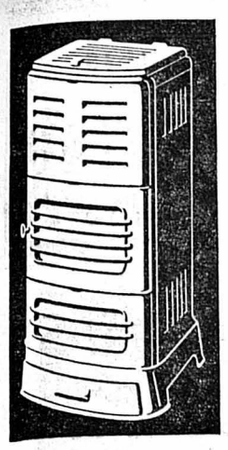

Granum à mazout

Aucune peine - Chauffe tout de suite
Fonctionnement sûr - Exécution très soignée

	225 m³	350 m³
	Fr. 775.-	935.-
Eskimo	160 m³	200 m³
	Fr. 520.-	685.-

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

On donnerait un petit
chat noir
Tél. 5 48 37.

Escargots d'Areuse

Le salon de dégustation est ouvert tous les jours jusqu'à 22 heures, le dimanche dès 18 heures.
ON SERT LES VINS DU PAYS

On allonge
et élargit toutes chaussures. Résultat garanti par procédé spécial et installation spéciale. Cordonnerie de Montétan, avenue d'Echallens 107, G. Borel, Lausanne.

Commerçant, âgé de 26 ans, catholique, présentant bien, de bonne éducation, avec situation indépendante, désirerait connaître, en vue de

MARIAGE

une jolie jeune fille, catholique, romande et d'un milieu cultivé. Caractère agréable est préféré à fortune. Discrétion assurée. — Adresser lettre avec photographie sous O. R. 250 à case postale 6677, Neuchâtel.

JEUNE COUPLE
cherche tout de suite, pour la reprise d'un commerce très bien situé et en plein rendement, la somme de
Fr. 20,000.–
remboursable selon entente avec intérêt. Adresser offres écrites à X. N. 276 au bureau de la Feuille d'avis.

«PSYCHÉ»

Qui prêterait revues «Psyché» à une personne très soigneuse, qui les rendrait rapidement ?
Ecrire sous chiffres P 11336 N à Publicitas S.A., la Chaux-de-Fonds.

AUSTRALIE
(COMMONWEALTH OF AUSTRALIA)

Emprunt 4 o/o de 1953 de francs suisses 60.000.000

Les banques soussignées offrent en souscription publique le susdit emprunt

du 26 novembre au 3 décembre 1953, à midi,

au prix de 99 % net. Les modalités de cet emprunt sont les suivantes :

Montant et coupures : fr. s. 60,000,000, représentés par 60,000 obligations au porteur de fr. s. 1.000 = £ austr. 102.1.10 nom. chacune.

Intérêts : 4 % l'an, payables semestriellement, à raison de fr. s. 20.— = £ austr. 2.—.10, les 1er juin et 1er décembre de chaque année, avec jouissance 1er décembre 1953.

Remboursement : L'emprunt sera remboursable au pair, sans dénonciation préalable, au plus tard le 1er décembre 1968. Toutefois le gouvernement australien s'est réservé la faculté de rembourser par anticipation tout ou partie de l'emprunt le 1er décembre 1965 ou ultérieurement à chaque échéance de coupons.

Service de l'emprunt : Le gouvernement australien s'engage à payer **en francs suisses ou en livres australiennes,** à l'option des porteurs, les coupons échus et les obligations remboursables à tous les porteurs quelles que soient les circonstances, sans aucune restriction et sans formalité. Le paiement sera effectué, sans frais, aux guichets des banques soussignées ou de la Commonwealth Bank of Australia, Sydney.

Impôts : Le paiement des intérêts et du capital sera exempt de tous impôts ou taxes australiens, présents ou futurs, pour les porteurs ne résidant pas en Australie. Le droit de timbre suisse sur titres et le droit de timbre suisse sur les coupons seront acquittés par le gouvernement australien. Selon les dispositions légales actuellement en vigueur, les intérêts ne sont pas soumis à l'impôt anticipé suisse.

Garantie : Le gouvernement australien s'engage, pour toute la durée de l'emprunt et jusqu'à son complet remboursement, à ne pas émettre de nouveaux emprunts ayant priorité de rang sur le présent emprunt, à moins de lui accorder le même rang d'aux nouveaux emprunts.

Cotation : L'admission et la cotation de l'emprunt aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Berne et Lausanne seront demandées pour toute la durée de l'emprunt.

Les souscriptions à cet emprunt seront reçues, sans frais, par tous les sièges, succursales et agences en Suisse des banques soussignées, qui tiennent à la disposition des intéressés le prospectus officiel.

Bâle, Zurich, Berne et Genève, le 25 novembre 1953.

Société de Banque Suisse
Union de Banques Suisses
Banque Populaire Suisse
A. Sarasin & Cie

Crédits Suisse
Société anonyme Leu & Cie
Groupement des Banquiers privés genevois
Société privée de banque et de gérance

Le spécialiste de l'abat-jour

MADAME,
Dans votre intérieur soigné, vous désirez de beaux abat-jour, d'une note personnelle, en tissus chatoyants, en harmonie avec les tons de votre ameublement, mais à des prix raisonnables? Alors consultez-nous et faites-nous confiance ? Vous serez ravie !
GRAND CHOIX DE LAMPADAIRES ET POTICHES COMPLÈTES
Nous réservons pour les fêtes

RUE DU SEYON RUELLE DUBLÉ 6. (1ER)
NEUCHÂTEL

Pour la peinture artistique
COULEURS EN TUBES
Lefranc et Talens
PINCEAUX
Toiles - Cartons
Châssis - Cadres

PEINTURE **M. Thomet fils**
NEUCHATEL
MAGASIN-ECLUSE 15

A VENDRE

« Ford Zéphyr »

12 CV., 6 cylindres, couleur verte, avec chauffage dégivreur, en parfait état.

Un cabriolet «NASH RAMBLER», 15 CV., avec chauffage dégivreur, radio, en parfait état.

Garage Patthey & fils
Pierre-à-Mazel 1 - Tél. 5 30 16

Deux bonnes spécialités :
Gâteau au fromage
Flûtes au beurre
BOULANGERIE PATISSERIE **OTTO WEBER**
Faubourg de l'Hôpital 15 - Tél. 5 20 90

Nos parures réclames marque

«HANRO»

en rose, blanc et bleu

Fr. 9.80

KUFFER & SCOTT
LA MAISON DU TROUSSEAU

Pour votre santé dormez avec la fenêtre ouverte ! Mais gardez-vous du froid.

PYJAMAS de flanellette
Des qualités qui vous plairont
Des rayures et des coloris qui vous enchanteront depuis **16.80**

CHEMISES de nuit
Belle flanellette rayée avec col . . . depuis **15.—**
Sans col, façon Geisha depuis **13.80**

Suye-Prêtre
NEUCHATEL

D. MARTHE
Horlogerie-Bijouterie
Grand-Rue 3
Neuchâtel
Alliances or 18 ct
Montres de marque et bijoux à prix très avantageux
ARGENTERIE

HARPIC LA FORMULE MODERNE POUR LE NETTOYAGE DES W.C.
remplace l'acide
nettoie, désinfecte, désodorise les W.C.
(dans la jolie boîte à carreaux blancs et bleus.)
38 (FR.)

MARIAGE
Dame ayant de bonnes relations dans tous les milieux se recommande aux personnes désirant se créer foyer heureux. Succès, discrétion. — Case transit 1232, Berne.

Pour les 1er et 2 janvier 1954 on demande
deux musiciens
accordéon et batterie. — Offres à Auberge de Commune, Provence-sur-Concise.

SOCIÉTÉ NAUTIQUE
au Cercle libéral
Vendredi 27 novembre, à 20 heures
GRAND LOTO
Jambons, poulets, caissettes de vin, fondues, etc.

CARTEL NEUCHÂTELOIS DES INTÉRÊTS ÉDUCATIFS
AULA DE L'UNIVERSITÉ
Mercredi 2 décembre 1953, à 20 h. 30
Conférence de M. Jean Chazal de Paris
Juge des enfants au tribunal de la Seine
Enfants difficiles - Responsabilités de la famille et de la société
Entrée libre - Collecte à la sortie

APHORISMES DE BRILLAT-SAVARIN

Les animaux se repaissent ; l'homme mange ; l'homme d'esprit seul sait manger.

LES HALLES, centre gastronomique

Les artistes du groupe local

affiliés à la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, exposent dans les vitrines de la boucle

Visitez cette exposition, elle vous offre des œuvres de qualité plastique évidente.

PAROISSE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE
COLLÉGIALE
Dimanche 29 novembre, à 20 h. 15
Concert de l'Avent
Andrée Wachsmuth-Lœw
André Lœw
violonistes
Samuel Ducommun
organiste
ENTRÉE LIBRE — COLLECTE

CROIX-BLEUE
Vendredi 27 novembre, à 20 h. 15, au local, Seyon 32
SOIRÉE ANNIVERSAIRE
Témoignage de M. Grange, de Genève
THÉ - FANFARE — Invitation cordiale à tous

WITTWER

Dimanche 29 novembre
Fr. 6.—
BERNE
Match Young-Boys - Chaux-de-Fonds
Départ à 13 heures

Renseignements - Inscriptions
Librairie Berberat sous l'Hôtel du Lac Téléphone 5 28 40
Autocars Wittwer NEUCHATEL Téléphone 5 26 68

Assistez, dimanche 29 novembre 1953, à la rencontre
Chaux-de-Fonds - Young Boys
au Wankdorf, à Berne
Billets chez Bigler et Vaucher

Les traditionnels samedis
à l'hôtel Chaumont et Golf
Gastronomie en musique
Au piano : JEAN KUNG
Réservez vos tables — Tél. 7 81 15

AUTO-ÉCOLE
Enseignement théorique et pratique
André WESSNER, Liserons 9 - Tél. 5 46 89

Déclarations d'impôt

C'est au printemps prochain seulement que vous aurez à remplir à nouveau votre feuille d'impôt, mais c'est maintenant déjà qu'il faut songer à mettre en ordre votre comptabilité.
Vous obtiendrez tous renseignements en vous adressant à

BRUNO MULLER
BUREAU FIDUCIAIRE ET DE GÉRANCES
4, TEMPLE-NEUF, NEUCHATEL - TÉL. 5 57 02

TURISSA

Chef-d'œuvre de l'industrie suisse, doté du couplage Triomatic qui vous offre de nouveaux avantages absolument exclusifs.

FR. 625.—

Démonstrations en tout temps à domicile :

W. MEIER - NEUCHÂTEL
Suchiez 8 - Tél. 5 68 16

Démonstrations à domicile à toute heure.
Service rapide. Facilités de paiements.

BON
Contre envoi de ce bon, vous recevrez gratuitement le prospectus «Turissa» détaillé.
Nom : .....
Adresse : .....
Lieu : .....

Baisse! Belles **MANDARINES** d'Espagne douces et juteuses, le kg. **-.90**

MIGROS
Société coopérative

APOLLO

★ **Dès aujourd'hui à 15 h. et à 20 h. 30** ★

Vendredi, samedi, dimanche, mardi et mercredi
matinées à 15 h.

Un film de très grande classe qui vous bouleversera

UN SUJET AUDACIEUX
mais aussi
UNE MAGNIFIQUE HISTOIRE D'AMOUR

★

Restera-t-il toujours
l'esclave de son vice?...

★

Sera-t-elle aussi
l'esclave de son amour?...

★

FAVEURS SUSPENDUES

★

Moins de 18 ans non admis

Le chef-d'œuvre de
YVES CIAMPI
Production Cormoran I. C. S.

avec **3** grandes vedettes réunies pour la 1re fois à l'écran

ELEONORA **ROSSI-DRAGO** ★ DANIEL **GELIN** ★ BARBARA **LAAGE**

LOCATION OUVERTE : Tél. 5 21 12

En 5 à 7 — Samedi et dimanche à 17 h. 30 — Lundi à 15 h.

Le film pour tous du célèbre auteur Marcel Achard

GRIBOUILLE

avec RAIMU - Michèle MORGAN - Pauline CARTON - CARETTE

TOUS LES JEUDIS
Choucroute garnie
BIÈRES DU CARDINAL
Restaurant **STRAUSS**
M. H. JOST Tél. 5 10 83

VENDREDI SOIR
COUSCOUS
Plat national arabe
au restaurant de la Gerle
Il est prudent de retenir sa table
Tél. 5 48 21

Au Café du Cardinal
LOTO
DES AMIS-GYMS
Samedi 28 novembre, à 20 heures
Premier tour gratuit

CHAQUE JOUR
Menu de saison à 3.80
Assiette chaude à 2.50
« La Chaumière » à Serrières
et son pianiste-chansonnier

Pour une lustrerie de qualité

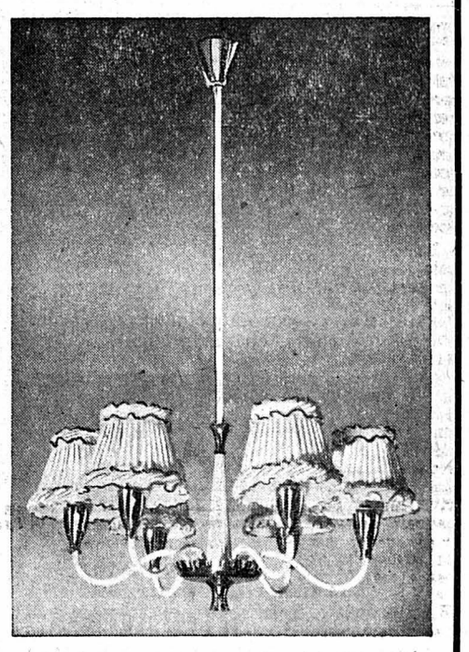

adressez-vous au magasin spécialisé

Vuilliomenet & Cie S.A
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES NEUCHATEL

Fonderie de métaux
R. Barbier, Cortaillod
Bronze - Laiton - Aluminium
Prompte livraison aux meilleures conditions

RESTAURANT **Le Jura**
Tous les jeudis et samedis Tripes
Toutes spécialités :
Gibier - Choucroute
Fondue - Escargots
Grande et petite salle pour sociétés
W. MONNIER-RUDRICH - Tél. 5 14 10

CROIX-ROUGE SUISSE

Section des districts de Neuchâtel et du Val-de-Ruz

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi 27 novembre 1953, à 20 h. 15
Grande salle des conférences - Neuchâtel

ORDRE DU JOUR — ENTRÉE LIBRE

Introduction par le Dr J.-H. Houriet, président
Adoption des nouveaux statuts présentés par Me Fred Uhler, avocat
Remise d'un insigne honorifique aux donneurs de sang

CONFÉRENCE DU Dr JEAN STEINMANN, DE GENÈVE

introduit par le Dr Gilbert Du Pas quier, président du Centre de Transfusion de Neuchâtel

« Que devient le sang des donneurs et à quoi sert-il ? »

Election du comité de la section
Propositions individuelles et divers

(Les nouveaux statuts sont à la disposition des membres au secrétariat de la Croix-Rouge suisse, 17, rue de l'Hôpital, Neuchâtel

---

Auto Ecole

Enseignement théorique et pratique
ANDRÉ MAIRE Parcs 44 Tél. 5 67 70

Mesdames et messieurs
Confiez votre linge
à laver et sécher à l'air
Vos vêtements et manteaux, etc., sont nettoyés chimiquement à sec
R. ZWAHLEN Seyon 28 Tél. 5 22 62
SERVICE A DOMICILE

VOS MONTRES - VOS PENDULES
VOS RÉVEILS
sont réparés consciencieusement à la
CLINIQUE DES MONTRES
par **F. Jacot-Rosselet**
Saint-Honoré 1 (1er étage) - Neuchâtel

BUSSY-Coiffure

★

L'automne
a coloré la nature...

Colorez vos cheveux
avec TONEX

Cinéma de la Côte - Peseux Tél. 8 19 19

Un film français de toute grande classe !
Gibier de potence
Jeudi 26, vendredi 27 et samedi 28 novembre à 20 h. 15 (18 ans)

DUVALLES et ARMAND BERNARD
vous feront rire aux larmes avec
Ce coquin d'Anatole
Dimanche 29 novembre à 15 h. et à 20 h. 15
Mercredi 2 décembre à 20 h. 15 (18 ans)

Cinéma - Royal
SAINT-BLAISE — TÉL. 7 51 66

Du 26 au 29 novembre 1953 à 20 h. 30
Dimanche matinée à 15 heures
Un film policier français de grande classe
OUVERT CONTRE X...
Une enquête vécue du célèbre avocat parisien Me René FLORIOT
Une intrigue extraordinaire émaillée d'humour et d'émotion, brillamment interprétée par : Yves Deniaud - Elina Labourdette - Jean Debucourt - Yves Vincent - Marthe Mercadier

---

Cinéma sonore - Colombier Tél. 6 35 62

SILVANA MANGANO, la troublante héroïne de « Riz amer », dans
Le loup de la Sila
Vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 novembre à 20 h. 15

Dès mercredi 2 décembre à 20 h. 15 (18 ans)
ARLETTY et GEORGES MARCHAL
Gibier de potence

L'inauguration officielle de la télévision suisse

Qu'en sera-t-il de la Suisse romande ?

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Cela permettra d'établir le raccordement avec la France, les Pays-Bas, la Belgique et la Grande-Bretagne. Plus tard, soit l'année prochaine, on entreprendra la construction d'un émetteur sur la Dôle pour la région Lausanne-Genève, d'un deuxième sur le Bantiger pour Berne, enfin d'un troisième sur Saint-Chrischona, à supposer que les essais donnent satisfaction. Ces émetteurs seront reliés entre eux et avec le studio de base de Zurich, la mise en service étant prévue pour fin 1954. Des voitures de reportage avec relais mobiles compléteront les liaisons par faisceaux hertziens.

Il n'est pas inutile, par ailleurs, de rappeler que dans les autres pays, la télévision a pris un extraordinaire développement, entre autres en Allemagne, en France, en Italie, en Angleterre — trois millions de concessions.

Bien entendu, les Romands ne sont pas disposés à attendre deux ou trois ans avant de recevoir les émissions de l'Uetliberg !

Et l'orateur de conclure en ces termes : « Quiconque est actif dans le domaine de la télévision doit agir en ayant conscience de son immense responsabilité. Il doit être fort et propre de caractère, avoir un esprit indépendant et se tenir solidement sur le terrain de la démocratie et des traditions confédérales. Alors la télévision deviendra l'amie et le soutien du peuple suisse. »

Le chemin parcouru

A son tour, M. M. Bezençon, directeur général de la Société suisse de radiodiffusion, donna d'intéressants renseignements sur le chemin parcouru jusqu'ici. Parmi les problèmes les plus sérieux devant lesquels nous sommes placés, il y a la question du financement. Bien des gens ont pensé que la somme de 4 millions prévue pour les essais est absolument insuffisante ; mais il ne faut pas oublier que le budget fut établi en 1950 pour une période d'essai commençant en 1951 et qui aurait dû prendre fin en 1953. Or, la discussion aux Chambres fédérales n'a pris fin qu'en janvier 1952, ce qui eut pour conséquence de retarder le début du service d'essai à juillet 1953. Inutile de dire que ce retard transforme tous les plans primitivement élaborés, car, en trois ans, les conditions d'exploitation ont changé. De toute façon, le studio de Zurich, placé sous la direction de M. Haas, fait des prodiges pour offrir au public des programmes attrayants tout en faisant des économies partout où cela est possible.

La composition de programmes en français à l'intention de la Suisse romande ne sera possible que si la Confédération met à la disposition de qui de droit les fonds indispensables. L'installation d'un studio en Suisse romande reviendrait à environ un million de francs, à quoi viendraient s'ajouter les dépenses pour le personnel, l'exploitation et la composition des programmes, soit environ un million et demi de francs par année. Or, on peut se demander avec raison s'il convient de créer un second émetteur alors que le studio de Bellerive est si pauvrement financé qu'il ne saurait songer à émettre pour le moment vingt heures de programmes par semaine (Angleterre : 35 heures hebdomadaires, France 32, Italie 32, Belgique (qui a débuté il y a trois semaines) 14. En Suisse, il y aura l'an prochain 6 heures d'émission par semaine.

Dans ces circonstances, il faut donc songer à une solution intermédiaire, en ce sens qu'une voiture de reportage serait placée tout d'abord quelque part près du Léman. Le programme serait complété par les actualités, commentées en français, et par des productions faites dans la même langue par les Suisses romands, au studio de Bellerive.

Autre point très important : l'échange de programmes avec les pays étrangers. Quoi qu'on en dise, cet échange est absolument indispensable, tout comme le sont les échanges intervenant journellement dans le domaine de la radio. Danger ! s'est-on écrié. Non pas, car qui dit échange dit choix, et l'on peut être certain que la télévision suisse ne choisira que ce qu'il y a de meilleur. « Le pouvoir de fascination de la télévision peut être dangereux, dit en terminant M. Bezençon. Aussi tenons-nous à faire prudemment et soigneusement l'éducation de cet enfant-prodige, afin qu'il soit une source d'enrichissement culturel et de joie, non un trouble-fête parmi nos mœurs et nos saines coutumes. »

Difficultés multiples

Enfin, M. Ed. Haas, chargé du service des programmes, renseigne sur les essais qui se poursuivent au studio de Bellerive. On ne se rend pas toujours compte de toute la difficulté que présentent les prises de vues et de son, qu'elles soient directes, ou bien qu'il s'agisse de la reproduction de films (coupures et synchronisation), de vues documentaires, de théâtre, de représentations au studio même ou d'actualités. La grande difficulté, c'est actuellement le manque de place, sans parler de la formation technique d'un personnel jeune et qui a encore tout à apprendre.

Semaine de la télévision

D'un document qui a été remis aux assistants au cours de la manifestation de lundi, j'extrais les passages suivants :

« Le but officiel des émissions de télévision a été fixé au 23 novembre 1953. A cette occasion, on a prévu une semaine dite de la télévision, avec un programme quotidien particulièrement intéressant. Ce programme sera maintenu les dimanches, lundis, mercredis, jeudis et vendredis. Les émissions de mires seront poursuivies en accord avec l'industrie et le commerce de la télévision. Dès l'automne 1954, les émissions seront portées à six heures par semaine, soit une heure par soir, à l'exception du samedi. Des programmes spéciaux en direct de la voiture de reportage s'ajouteront occasionnellement aux horaires fixes.

» Les taxes de concession sont aussi modestes que possible ; elles représentent pour les années 1953-1954 un supplément de 40 fr. à la taxe fixée pour la radio, soit un montant de 60 fr. (radio 20 fr.) »

Une visite du studio et une émission télévisée au foyer de l'hôtel de Bellerive ont mis le point final à cette intéressante et importante manifestation.

J. Ld.

CARNET DU JOUR

Cabaret « Le Coup de Joran » : 20 h. 15.

Cinémas

Studio : 15 h. et 20 h. 30, Le salaire de la peur.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, L'esclave.
Palace : 15 h. et 20 h. 30, Jazz cocktail.
Théâtre : 20 h. 30, Son ennemi No 1.
Rex : 20 h. 30, Visage pâle.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

M. Laniel a posé la question de confiance

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Comme tout compromis, ce texte est sévèrement critiqué, et si la droite nationale et les radicaux modérément européens paraissent tout prêts à s'y rallier, le M. R. P. est encore très hésitant, et cela en raison justement de l'imprécision d'ailleurs volontaire de l'ordre du jour gouvernemental. Trop européen pour les ex-R.P.F. et les communistes, pas assez européen pour les socialistes ou du moins la fraction Guy Mollet qui défend le principe de la C. E. D., le texte gouvernemental a dans l'état actuel des choses, autant de chance d'être approuvé que d'être mis en minorité. La seule vraie ressource du gouvernement est la proximité de la rencontre des Bermudes et, à une échéance plus lointaine, la perspective des élections présidentielles.

Pesant le pour et le contre, M. Joseph Laniel estime qu'il peut parfaitement sortir à son avantage d'une épreuve que les circonstances lui ont imposées, davantage qu'il n'a voulu l'imposer lui-même au parlement. Confiant en son étoile, le président du conseil oppose à la fièvre de l'hémicycle un sang-froid véritablement surprenant. Ainsi qu'il le disait hier à la réception de fin d'année offerte par le président du Conseil de la république, M. Gaston Monnerville : « Il faut laisser les passions s'apaiser et la raison revenir aux esprits exagérément tendus par une discussion interminable et dangereusement passionnée ».

La seule victime de la journée a été M. Georges Bidault qui ne pourra se rendre comme prévu à la Haye, la question de confiance suspendant le cours de la vie politique en France. L'affaire est regrettable mais comme personne n'attend sérieusement rien de constructif de cette conférence des « six », le dommage n'en sera pas grand. En revanche, on se prend à frémir à la pensée que la France puisse être absente au rendez-vous des Bermudes et que celui-ci se réduise à un tête-à-tête Churchill-Eisenhower.

M.-G. G.

Le vote aura lieu vendredi

PARIS, 25 (A.F.P.). — Le vote sur la question de confiance posée par le gouvernement aura lieu vendredi à 14 h. (GMT).

M. Ulbricht propose de nouveau des négociations entre Bonn et l'Allemagne de l'est

BERLIN, 25 (Reuter). — Dans une déclaration gouvernementale lue devant la Chambre populaire de l'Allemagne orientale, M. Walter Ulbricht, premier ministre, a affirmé qu'une organisation de l'Allemagne occidentale à la solde du service d'information américain cherchait à semer la terreur en Allemagne orientale. M. Ulbricht invita la population tout entière à collaborer pour mettre fin aux « exploits de gangster » des Américains.

M. Ulbricht dit que M. Adenauer, chancelier de l'Allemagne occidentale, était « le Hitler d'aujourd'hui ». Cependant, le gouvernement d'Allemagne orientale est disposé à discuter avec l'Allemagne occidentale divers problèmes, y compris celui de la force et de l'armement des effectifs de la police.

S'adressant particulièrement à « la grande nation française », M. Ulbricht dit qu'il ne pouvait partager les craintes des parlementaires français qu'une Allemagne unie serait militariste. L'orateur est persuadé que les forces démocratiques et pacifistes domineraient une Allemagne réunifiée.

M. Ulbricht réaffirma que des négociations entre l'Allemagne de l'est et de l'ouest étaient nécessaires avant la réunification du pays. Lui-même sera toujours favorable à de telles négociations et cela sans conditions préalables. M. Ulbricht demanda la création d'un gouvernement provisoire pour toute l'Allemagne, qui serait capable de résoudre certains problèmes allemands de nature technique, bien que sa tâche principale serait de préparer des élections libres et démocratiques dans l'ensemble du pays.

L'Allemagne orientale est prête à négocier immédiatement sans conditions autour de la table ronde, avec l'Allemagne occidentale.

Ces conversations pourraient porter immédiatement sur des problèmes tels que celui du commerce entre les zones, la suppression des versements au titre des réparations de l'Allemagne occidentale, la réglementation du mouvement des personnes entre les zones, un traité sur les forces de police, leur armement, leur stationnement, leurs tâches et sur la fin de la « propagande belliciste », qui suivrait immédiatement la liberté de la presse dans l'Allemagne tout entière. Seules devraient être interdites par la censure commune les publications bellicistes.

Nouveau rationnement de la viande en Angleterre

LONDRES, 25 (Reuter). — Alors que les Anglais s'attendaient à passer les fêtes de Noël presque entièrement libres de tout rationnement, ils ont été surpris, mercredi par l'annonce qu'à partir de dimanche prochain, la viande sera de nouveau rationnée, alors qu'elle était pratiquement libre depuis juin dernier. Cette déception est quelque peu atténuée par le fait que le ministre de l'alimentation, M. Gwilym Lloyd George, a annoncé que la ration de viande aurait une valeur de 2 shilling 2 pence par personne et par semaine, ce qui représente le maximum à cette époque de l'année depuis 1946.

Le mystère de l'express Ostende-Vienne est éclairci

KLAGENFURTH, 25 (A.F.P.). — Le Croate Stefan Matouchitch a avoué mercredi être l'assassin de l'ancienne patineuse artistique belge, Mme de Ridder, dans l'express Ostende-Vienne, annonce-t-on officiellement à Klagenfurth.

Stefan Matouchitch, arrêté il y a quelques jours à Klagenfurth au moment où il tentait de passer clandestinement en Yougoslavie, a déclaré qu'il avait eu un complice. Il n'a pas révélé son nom, mais il prétend qu'il fut l'initiateur de l'entreprise et jeta avec lui Mme de Ridder hors du train.

Une note occidentale sur l'Autriche a été remise à l'U.R.S.S.

LONDRES, 25 (A.F.P.) — Une note occidentale sur l'Autriche a été remise au ministère des affaires étrangères de l'U.R.S.S. à Moscou, par les ambassadeurs de Grande-Bretagne, de France et des Etats-Unis, a déclaré hier un porte-parole du Foreign Office.

Selon cette note, les trois gouvernements estiment que rien, hormis l'attitude du gouvernement soviétique, ne s'oppose à la reprise des discussions sur l'Autriche. Il sont prêts à examiner toute proposition soviétique tendant à un règlement de la question autrichienne.

EN ANGLETERRE, M. Eden a déclaré aux Communes que son gouvernement était prêt à reconnaître en principe la nationalisation de l'industrie pétrolière en Iran « dans le cadre d'accords satisfaisants, sur une base de justice et d'équité, les intérêts des deux parties ».

AU PORTUGAL, l'explosion de Lisbonne a fait 12 morts et 200 blessés.

L'ancien chancelier Léopold Figl, nommé ministre des affaires étrangères d'Autriche

VIENNE, 25 (A.F.P.) — Le président de la République, M. Theodor Koerner, a, sur la proposition du chancelier Julius Raab, nommé hier après-midi M. Léopold Figl, ministre des affaires étrangères, en remplacement de M. Karl Gruber, qui a dû démissionner à la suite du scandale provoqué par la publication de ses souvenirs politiques.

M. Léopold Figl a été chancelier, c'est-à-dire président du Conseil autrichien, de la libération à avril 1953, date à laquelle M. Julius Raab a été désigné comme chancelier.

Le secret postal n'est plus garanti en Angleterre

LONDRES, 25. — Il semble douteux depuis quelque temps que le secret postal en Angleterre pour la correspondance de et pour l'étranger, soit absolument garanti.

Le journal du syndicat des postiers admet que depuis la fin de la guerre, les lettres pour l'étranger sont régulièrement ouvertes afin de savoir si la loi sur les devises est violée. Le journal écrit qu'aussi inconcevable que cela puisse paraître, l'examen de la correspondance privée n'en constitue pas moins une mesure de sécurité. De nombreux efforts ont été faits pour abolir cette pratique, cependant celle-ci a été maintenue dans l'intérêt public. Il est improbable que l'actuelle manière de faire soit modifiée.

L'administration postale déclare à ce propos que les lettres sont ouvertes à la demande des organes douaniers, mais que le contenu n'est pas lu. Les lettres ne sont ouvertes que pour se rendre compte si elles contiennent des devises.

Répondant à l'ancien président des Etats-Unis

Le sénateur MacCarthy a inventé un nouveau mot : le « trumanisme »

NEW-YORK, 25 (A.F.P.). — Le sénateur Joseph Mac Carthy a inventé un nouveau mot : « trumanisme », qu'il définit comme le fait de placer son parti politique au-dessus des intérêts de son pays. M. Marc Carthy a ainsi répondu mardi soir, dans une allocution radiotélévisée, au discours dans lequel l'ex-président Truman avait accusé le parti républicain d'avoir embrassé le « maccarthysme » dans l'affaire Harry Dexter White. M. Truman avait affirmé que le maccarthysme était la « corruption de la vérité ».

S'en prenant directement à l'ex-président des Etats-Unis, le sénateur Mac Carthy a déclaré : « M. Truman n'est pas plus important que n'importe lequel des Américains, car il a été désavoué par une majorité écrasante de ses compatriotes. Le « trumanisme » demeure un problème dans la mesure où le parti démocrate embrasse sa cause ».

Enfin, le sénateur du Wisconsin dont le discours semble avoir été calqué sur celui de M. Truman, a fait remarquer que la définition que l'ex-président avait donnée au mot « maccarthysme » était « identique mot pour mot, virgule pour virgule, à celle du « Daily Worker », quotidien communiste américain, qui a d'ailleurs créé le mot.

Le sénateur du Wisconsin a ensuite accusé l'administration Truman d'avoir été « grouillante de communistes », et le président lui-même « d'être personnellement intervenu pour empêcher que soit congédié un fonctionnaire du gouvernement américain en Europe, George Shaw Wheeler, qui s'enfuit plus tard derrière le rideau de fer ». Selon M. Mac Carthy, l'intervention de M. Truman daterait du temps où il était encore sénateur. Pour terminer, et en contradiction directe sur ce point avec une récente déclaration du président Eisenhower, M. Mac Carthy a affirmé : « Le fait cru, brutal et désagréable est que le communisme est et sera un des problèmes des élections de 1954. ».

EN CORÉE DU SUD, le gouvernement a renouvelé hier ses violentes attaques contre l'Inde et sa prétendue neutralité. Il a réclamé un désarmement immédiat des forces indiennes se trouvant en Corée.

Le délégué des Nations Unies aux pourparlers de Panmunjom a suggéré hier Lugano, Nice, Istanbul et Bangkok comme lieux éventuels de la conférence politique.

EN NORVÈGE, de nouvelles arrestations ont été opérées à la suite de la découverte de l'affaire d'espionnage dont nous avons déjà parlé.

EN ALLEMAGNE OCCIDENTALE, cinq mineurs ont trouvé la mort à Berkamen, dans la Ruhr, à la suite d'un coup de grisou.

Nouvelles économiques et financières

Bulletin de bourse

ZURICH

OBLIGATIONS	24 nov.	25 nov.
3¼% Fédéral 1941	101.25 d	101.25 d
3¼% Fédér. 1946, avril	106.80	106.70
3% Fédéral 1949	106.10 d	106.30 d
3% C.F.F. 1903, dif.	104.80	104.50 d
3% C.F.F. 1938	104.75 d	104.80 d
ACTIONS		
Un. Banques Suisses	1245.—	1243.—
Société Banque Suisse	1119.—	1125.—
Crédit Suisse	1130.—	1135.—
Electro Watt	1238.—	1242.—
Mot.-Col. de Fr. 500.-	823.—	823.—
S.A.E.G., série 1	63.— d	63 ½
Italo-Suisse, priv.	167.—	163.—ex
Réassurances, Zurich	7825.—	7800.— d
Winterthour Accid.	5800.— d	5800.— d
Zurich Accidents	8750.— d	8750.— d
Aar et Tessin	1235.— d	1245.—
Saurer	1040.— d	1050.—
Aluminium	2160.—	2170.—
Bally	822.— d	825.—
Brown Boveri	1140.—	1150.—
Fischer	1120.—	1130.—
Lonza	930.— d	930.—
Nestlé Alimentana	1590.—	1594.—
Sulzer	1910.—	1915.—
Baltimore	88 ¼	90.—
Pennsylvania	77 ¼	78.—
Italo-Argentina	27 ½	27 ½ d
Royal Dutch Cy	386.—	391.—
Bodec	35 ½	36.—
Standard Oil	308.—	308 ½
Du Pont de Nemours	441.—	446.—
General Electric	357 ½	368 ½
General Motors	250 ½	255.—
International Nickel	160.—	158 ½
Kennecott	292.—	286.—ex
Montgomery Ward	242.—	242.—
National Distillers	76 ¼	77 ½
Allumettes B	52.—	51 ¾
U. States Steel	160.—	161.—

BALE

ACTIONS		
Ciba	2870.—	2885.—
Schappe	701.—	700.—
Sandoz	2985.—	2990.—
Geigy nom.	2810.—	2830.—
Hoffmann - La Roche (bon de jouissance)	6390.—	6400.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B. C. Vaudoise	852.50	850.— d
Crédit Fonc. Vaudois	847.50	850.—
Romande d'Electricité	570.— d	575.— d
Câbleries Cossonay	2790.—	2775.— d
Chaux et Ciments	1250.— d	1270.— d

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	122 ½	124.—
Aramayo	7 ½	7 ½
Chartered	30 ½	30.— d
Gardy	206.— d	206.— d
Physique porteur	349.—	350.—
Sécheron porteur	470.— d	470.—
S. K. F.	253.— d	253.—

Marché libre de l'or

Pièces suisses	31.—/34.—
françaises	33.—/36.—
anglaises	38.—/42.—
américaines	7.75/8.75
lingots	4750.—/4900.—

Icha non compris

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	24 nov.	25 nov.
Banque Nationale	805.— d	805.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	735.— d	735.— d
La Neuchâteloise as. g.	1225.— d	1225.— d
Ap. Gardy, Neuchâtel	206.— d	206.— d
Câbles élec. Cortaillod	8900.— d	9100.—
Câb. et Tréf. Cossonay	2725.— d	2750.— d
Chaux et cim. Suis. r.	1250.— d	1250.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1260.—	1250.— d
Ciment Portland	2975.— d	3100.—
Etablissem. Perrenoud	565.— d	565.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	360.— d	360.— d
Tramways Neuchâtel	530.— d	530.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	105.50	105.— d
Etat Neuchât. 3½ 1945	104.75	104.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1949	104.25 d	104.25 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	103.25	103.— d
Com. Neuch. 3% 1951	102.50 d	102.50 d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	103.— d	103.— d
Le Locle 3½ 1947	102.— d	102.— d
Câb. Cortail. 4% 1948	103.50 d	103.50 d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	104.— d	104.— d
Elec. Neuchât. 3% 1951	102.50 d	102.50 d
Tram. Neuch. 3½ 1946	103.— d	103.— d
Chocol. Klaus 3¼ 1938	103.— d	103.— d
Paillard S. A. 4% 1948	101.75 d	101.75 d
Suchard Hold. 3¼ 1953	103.25 d	103.25 d
Tabacs N.-Ser. 3½ 1950	102.— d	102.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 1½%

Billets de banque étrangers

du 25 novembre 1953

	Achat	Vente
France	1.08 ½	1.12½
U. S. A.	4.28	4.31½
Angleterre	11.15	11.35
Belgique	8.35	8.55
Hollande	110.50	113.—
Italie	0.67	0.69½
Allemagne	98.50	101.—
Autriche	16.15	16.55
Espagne	9.75	10.—
Portugal	14.50	14.90

SUISSE

Nouveau traité de commerce avec la Tchécoslovaquie

Mardi a été signé à Berne avec la Tchécoslovaquie un nouveau traité de commerce, qui remplacera celui du 16 février 1927. Le nouveau traité sera soumis prochainement à l'approbation des Chambres fédérales, avec un message à l'appui, et entrera en vigueur trente jours après l'échange des instruments de ratification. Ses dispositions sont adaptées aux circonstances actuelles. Contrairement à l'ancien, le nouveau traité ne contient pas de consolidations douanières. D'autre part, un protocole final prévoit que les consolidations et les droits conventionnels actuels resteront en vigueur jusqu'au moment où l'une des parties contractantes aura notifié à l'autre, sous préavis d'un mois, son intention de ne plus les appliquer ; la Suisse recouvre ainsi, en prévision du nouveau tarif douanier, sa liberté tarifaire.

Les parties contractantes s'accordent réciproquement le traitement de la nation la plus favorisée en matière de douanes. Enfin, le traité règle la reconnaissance réciproque des personnes morales et les questions concernant le for judiciaire.

LA VIE NATIONALE

C'est de Lausanne qu'est parti le virus de la myxomatose

qui a contaminé les lapins français

Mardi, le professeur G. Flückiger, chef du service vétérinaire fédéral, a tenu à Berne une conférence de presse pour expliquer aux journalistes le sens des mesures envisagées pour lutter contre l'épizootie de myxomatose. Au cours de son exposé, M. Flückiger a confirmé, écrit le « Journal de Genève », que c'est de Lausanne qu'était parti le virus qui a contaminé tant de lapins en France et au-delà. L'Institut du professeur Hauduroy conserve, en effet, dans ses laboratoires les germes des différentes maladies bactériologiques connues. C'est à lui que s'était adressé le Dr Paul Armand-Delisle lorsqu'il avait constaté que son parc de Maillebois, dans l'Eure, était infesté de lapins et qu'il avait voulu s'en débarrasser en leur inoculant les germes de la maladie. Dans un cas semblable, a ajouté le vétérinaire fédéral, nos autorités n'avaient pas la possibilité d'intervenir pour empêcher qu'un institut scientifique n'envoie à un médecin cette dangereuse substance.

On envisage de prendre toutes les précautions pour éviter que ne se reproduisent les conséquences de cette légèreté, que M. Flückiger a taxée d'« impardonnable ».

Le laboratoire lausannois ne peut être tenu pour responsable

Une chose est certaine, le laboratoire Hauduroy, qui dépend de l'Université de Lausanne, ne saurait être tenu pour responsable de la terrible épidémie que l'on sait.

C'est effectivement du laboratoire lausannois que le virus est parti mais dans des circonstances qu'il convient de préciser. M. Paul Armand-Delisle, médecin, membre de l'Académie de médecine de France, avait demandé au centre Hauduroy du virus de myxomatose. Après s'être renseigné sur les garanties de sérieux qu'offrait ce médecin, le laboratoire lausannois fit l'expédition demandée. Il accompagna l'envoi d'une lettre dans laquelle on mettait en garde le médecin contre l'extrême contagiosité du virus. On le priait de se livrer à des expériences en vase clos et de détruire les cages ayant servi aux essais dont on pensait qu'ils devaient avoir uniquement un caractère scientifique, à en juger par la demande de M. Armand-Delisle.

Celui-ci accusa réception de l'envoi ainsi que de la lettre qui l'accompagnait. Il assurait dans cette réponse qu'il se conformerait à la lettre aux instructions reçues. En fait, il fit ses premiers essais dans la cave de sa propriété. Ceux-ci s'étant révélés concluants, il libéra les bêtes atteintes de myxomatose dans son parc et ce fut le début de la terrible épizootie que l'on sait.

S'il y a eu « légèreté coupable » comme le prétend le professeur Flückiger, c'est en France qu'elle s'est commise et nullement dans le laboratoire du professeur Hauduroy.

Le Grand Conseil vaudois a voté un crédit d'un million pour les routes

LAUSANNE, 25. — Le Grand Conseil, dans sa séance de mercredi, a voté un crédit d'un million de francs pour l'amélioration des routes cantonales dans la traversée des localités et aux abords des localités. Il a porté de 800,000 à 1,150,000 francs pour les années 1954 et 1955 le crédit instituant une aide cantonale complémentaire à l'assurance-vieillesse. Si l'initiative du parti ouvrier populaire prévoyant une aide complémentaire à la vieillesse est acceptée par les électeurs le 6 décembre, cette aide tombera.

Communiqués

Exposition de Francesco à la Chaux-de-Fonds

Au Musée des beaux-arts de la Chaux-de-Fonds expose jusqu'au 29 novembre le peintre M. de Francesco. Qui est de Francesco ? Un homme que les critiques de Suisse et d'Italie ont eu l'occasion de comprendre et dont la presse a parlé maintes fois ; un homme qui a lutté avec désespoir et a vaincu avec la conscience de l'idéal. C'est un fort, parce que sa peinture frappe. C'est un spirituel, parce que ses œuvres touchent et font réfléchir. Le rêve de de Francesco est de laisser quelque chose dans le temps. Son autoportrait est vivant. Comme ses autres œuvres, il permet de pénétrer dans l'âme du peintre.

Assemblée de la Croix-Rouge

La section des districts de Neuchâtel et du Val-de-Ruz de la Croix-Rouge suisse a fixé son assemblée générale à demain, vendredi 27 novembre, à la Grande salle des conférences de Neuchâtel. Cette séance revêt une importance particulière, d'abord par la perspective d'une conférence du Dr Jean Steinmann, de Genève, intitulée : « Que devient le sang des donneurs et à quoi sert-il » ? puis par la remise à une fidèle cohorte de donneurs de sang d'un signe honorifique.

Tous les membres et amis de la Croix-Rouge, ainsi que le public en général, sont très cordialement invités à cette manifestation.

Un temps à rhume ? Protégez-vous...

Méfiez-vous de ce rhume. N'hésitez pas... Dès les premiers symptômes, prenez du SIROP DES VOSGES CAZÉ. Pendant votre sommeil, il vous décongestionnera et, le matin, vous vous réveillerez dégagé. Grâce au SIROP DES VOSGES, votre rhume n'ira pas plus loin.

De trois à quatre cuillerées à soupe par jour, à prendre de préférence dans une boisson chaude.

En vente : pharmacies et drogueries.

LES SPORTS

France - Eire 1-0 (0-0)

Mercredi à Paris, au parc des Princes, devant 35,000 spectateurs, l'équipe de France a battu celle de l'Eire par 1 but à 1. Au repos le score n'avait pas été ouvert. Le but français a été marqué à la 27me minute de la seconde mi-temps par Piantoni.

Grâce à cette victoire, la France se qualifie pour le tour final du championnat du monde en Suisse.

Angleterre-Hongrie 3-6 (2-4)

Ce match a été disputé mercredi après-midi au stade de Wembley, à Londres, devant cent mille spectateurs. Les Hongrois ayant réalisé le meilleur football ont nettement dominé l'équipe d'Angleterre et ont gagné par 6 à 3. Au repos, ils menaient par 4 à 2.

Après 30 secondes de jeu, la Hongrie menait grâce à Hudeguti. Puis Sewell a égalisé. La Hongrie a mené ensuite par 4 à 1 à la suite de trois buts marqués par Hideguti, Puskas et Bozsik. Les Anglais ont marqué un 2me but par Mortensen.

Après le repos, les Hongrois ont mené 6 à 2 par deux buts marqués par Hideguti et Bozsik, puis les Anglais ont marqué un 3me but par un pénalty transformé par Ramsey.

C'est la première fois que l'équipe d'Angleterre est battue chez elle. Les Hongrois ont remporté une victoire largement méritée et ont fait honneur à leur réputation de meilleurs joueurs du monde.

AVIS TARDIFS

LE BRÉSIL

Ce soir à 20 h.

vous intéressera par d'importants exposés et par un

film sonore

présenté par les colonels

M. Cachelin-Hauswirth

chefs de l'Armée du Salut dans ce pays
Cordiale invitation à tous. Entrée gratuite

Armée du Salut - Ecluse 20

Ce soir dès 20 h. au Cercle libéral

Le fameux **LOTO**

Pendulettes
Montres
Jambon, etc.

1re tour gratuit

Institut RICHÈME

Samedi 28 novembre

Soirée dansante

de 20 h. 30 à 24 h.

Ce soir, à 20 h. 15

COUP DE JORAN

Location : Pattus tabacs et à l'entrée

LA VIE NATIONALE

Après un débat au Grand Conseil bernois

Commentaires sur la question jurassienne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

D'autres, au contraire, constatent que le malaise persiste et, sagement, ils pensent qu'on ne doit pas se lasser de chercher les moyens de le dissiper.

Ce souci se reflète dans le « postulat » présenté, au nom du groupe radical, par notre confrère, M. von Greyerz, qui, en sa qualité de rédacteur au « Bund » avait fait, il y a quelques semaines, dans le Jura, parmi les séparatistes et les antiséparatistes une enquête menée dans un esprit des plus objectifs.

Il est vrai que, dans la députation jurassienne, on estime, en général trop timides les propositions dont on pourrait espérer des effets favorables. Si un seul représentant du Jura, M. Jobin, député catholique de Saignelégier, a parlé en faveur de la séparation, plusieurs autres ont exprimé le vœu que le Conseil d'Etat discute une bonne fois avec les chefs du Rassemblement.

On connaît la réponse : Puisque le gouvernement est unanime à rejeter toute idée de séparation et que le Rassemblement jurassien ne travaille que pour la séparation, il est inutile d'engager un dialogue dont on sait, par avance, qu'il ne mènerait à rien.

Cette thèse a pour elle la logique la plus rigoureuse. Du point de vue psychologique toutefois, le gouvernement bernois n'aurait-il pas intérêt à ne pas ignorer systématiquement un mouvement dont on ne peut nier la force ? Il semble que, sur ce point, l'opinion des députés jurassiens eux-mêmes devrait prévaloir sur la pure logique, voire sur le ressentiment, si compréhensible, si légitime soit-il.

~~~

Un dernier point enfin. Le Conseil d'Etat refuse toute consultation populaire. Qu'il s'oppose à une solution de force qui réglerait la question jurassienne contre la volonté de la très grande majorité du peuple bernois — majorité qui se composerait de l'ensemble des Alémaniques et des nombreux Jurassiens adversaires d'une séparation — personne ne songera à le lui reprocher.

En revanche, je persiste à croire que le malaise ne sera pas dissipé tant qu'on n'aura pas donné aux Jurassiens eux-mêmes l'occasion et le moyen d'exprimer leur sentiment. Il ne s'agirait pas d'une décision ayant force légale, mais d'une indication sans laquelle le problème ne cessera de se poser et d'alourdir l'atmosphère.

L'argument selon lequel il n'y a pas de base légale est-il décisif ? Aucune disposition légale n'autorisait le Conseil d'Etat de Genève à consulter les femmes sur leur désir d'obtenir les droits politiques. Il l'a fait et personne n'a pu l'accuser de violer la loi.

Qu'il soit difficile d'organiser une telle consultation de manière à en faire reconnaître la validité par les séparatistes si elle tourne à leur confusion, c'est certain. Mais serait-il impossible de donner des garanties suffisantes pour que l'opinion publique impartiale en admette le résultat ?

Je crois qu'il vaudrait la peine d'étudier ce problème.

G. P.

RADIO

Jeudi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour et culture physique. 7.15, inform. 7.20, concert matinal. 11 h., de Beromunster : émission commune. 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.35, disques. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, disque. 13 h., Ecoute ! Ecoute ! 13.05, du film à l'opéra. 13.45, Pièces pour piano, de Déodat de Séverac. 16.29, signal horaire. 16.30, thé dansant. 17 h., vos refrains favoris. 17.30, une causerie-audition : Gaetano Donizetti. 17.50, Petit concert instrumental. 18.20, La quinzaine littéraire. 18.50, une page de Ravel. 18.55, le micro dans la vie. 19.13, l'heure exacte. 19.14, le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.40, Derrière les fagots. 20 h., le feuilleton : Joli tambour. 20.30, Parallèles : La Bourgogne — Le Pays de Vaud. 21.10, Le roman des héros romantiques : Hamlet. 21.30, Concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne ; direction Walter Kägi, avec Hans-Heinz Schneeberger, violoniste. 22.30, inform. 22.35, Mon demi-siècle par Gilles. 23.05, Alec Siniavine et sa musique douce.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15 et 7 h., information. 7.05, musique champêtre. 10.15, disques. 10.20, Emission radioscolaire : Meister Lampe. 10.50, disques. 11 h., musique du compositeur roumain G. Enesco. 11.30, Images jurassiennes. 11.40, pour Sottens et Monte-Ceneri : Vom Pagen und der Königstochter, ballades de Geibel, musique de Schumann. 11.40 : pour Beromunster : Concert récréatif. 12.15, Musique légère. 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, musique de films allemands. 13.25, Ecrit dans la marge. 13.35, Célèbres flûtistes compositeurs. 13.55, Fragments de Lakmé, opéra de Delibes. 16.30, Ufem Ofebänkli. 17 h., musique de chambre. 17.45, Erzählungen und Kalendergeschichten. 18 h., l'Orchestre récréatif bâlois. 18.40, une causerie en dialecte obwaldien. 19 h., Jodels. 19.20, quelques mots d'introduction et notices biographiques pour la Jagd-Symphonie. 19.25, communiqués radioscolaires et autres. 19.30, inform. 20 h., Jagd-Symphonie, de Joh. F. Kittl. 20.25, Der dunkle Turm, pièce de Louis Macneice. 21.50, Fragments de Dido et Enée, de Purcell. 22.15, inform. 22.20, Oeuvres de compositeurs suisses.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Quel abatage !

Le Conseil communal a tenu à faire une mise au point définitive au sujet de l'abatage (sait-on qu'en bonne règle « abatage » ne prend qu'un « t » et que seule la dernière édition du Petit Larousse se conformant à un usage maintenant admis l'écrit avec deux t ?), abatage qui, au jardin du Gymnase a si fort ému l'opinion neuchâteloise. Il l'a adressée à notre journal parce que, nous le supposons tout au moins, c'était dans nos colonnes que s'étaient exprimés les professeurs de science de l'Université et le directeur du Gymnase pour faire part de leur avis.

Les explications fournies au Conseil général n'avaient pas été jugées complètes. Il convenait d'apporter encore certaines précisions. Il était naturel qu'elles fussent portées à la connaissance de l'opinion là où cette opinion avait fait part de son indignation.

Le plus drôle, c'est que le Conseil communal se voit aujourd'hui l'objet... d'un abatage (avec ou sans deux t) en règle de « La Sentinelle » qui lui reproche d'écrire à la « Feuille d'avis » comme un accusé cherchant à se blanchir. Pauvres autorités communales ! Elles se taisent et on leur fait grief d'être abattues ! Elles parlent et on les accuse, pour en débattre, de s'être trompés de partenaire !

Mais au fait pouvaient-elles faire autre chose que de s'adresser à nous ? Pour évoquer un abatage d'arbres au chef-lieu, elles ne pouvaient décemment ... se rabattre sur un journal chaux-de-fonnier. Et pour que leur voix pût être entendue du public, un quotidien à tirage très... limité comme notre confrère du Haut, n'aurait guère été le lieu rêvé pour permettre... d'abattre leur jeu !

NEMO.

La police locale et les restaurateurs collaboreront pour prévenir l'ivresse au volant

Il y a quelques mois, les autorités de police cantonale et communales ont reçu des directives du procureur général, les invitant à agir pour prévenir l'ivresse au volant. Cette tâche de prévention est d'autant plus utile que la répression pénale du délit d'ivresse est particulièrement sévère dans notre canton, l'emprisonnement ou les arrêts sans sursis étant prononcés dans la plupart des cas.

La sécurité routière et les automobilistes défaillants eux-mêmes ont tout à gagner à des mesures de prévention. Le directeur de police de Neuchâtel a participé la semaine passée à l'assemblée de la Société des cafetiers et restaurateurs du district, tenue à Cressier, et a demandé aux membres du groupement s'ils collaboreraient avec la police locale. Il s'agirait pour eux de signaler au poste de police le départ de consommateurs qui ne paraissent pas aptes à reprendre le volant. La police, avertie, vient sur place et invite l'automobiliste ou le motocycliste à renoncer à conduire leur véhicule. La clé de contact et le permis peuvent être retirés en cas de « discussion ».

D'après les premières expériences faites, si le conducteur ne se laisse pas immédiatement convaincre, il est au contraire fort reconnaissant envers les agents quand il vient reprendre sa clé et son permis le lendemain au poste.

Les cafetiers et restaurateurs, après avoir discuté la proposition du directeur de police, ont décidé à l'unanimité de l'accepter.

Une conférence de presse sur le problème de la scolarité et de l'apprentissage

Mercredi après-midi, à l'hôtel de ville, une conférence de presse avait été convoquée par M. Fritz Humbert-Droz, conseiller communal et directeur de l'instruction publique, conférence portant sur le problème de la scolarité et de l'apprentissage. Tour à tour M. Humbert-Droz, M. Pierre Ramseyer, directeur des écoles secondaires, Mlle L'Epplatenier, maîtresse de classe de 9me année, M. Albert Dolde, maître de classe de 9me et conseiller de profession, et M. Jean Perret, directeur des écoles primaires, évoquèrent différents aspects d'un problème qui ne laisse pas de préoccuper nos autorités scolaires.

Nous reviendrons sur ces intéressants exposés.

Un camion s'emboutit dans deux autos

Un camion qui roulait à vive allure le long de la route Saint-Blaise - Neuchâtel dépassa une auto, à Rouge-Terre, hier à 20 h. 15, puis regagna la droite de la chaussée. A ce moment-là, il heurta un rocher puis, à la suite d'un brusque coup de volant, traversa la route du nord au sud et vint se jeter contre deux autos arrêtées. Une jeune fille qui se trouvait sur le trottoir, s'était réfugiée entre les deux voitures au moment où elle avait vu le camion foncer sur elle; elle n'a été que légèrement blessée.

Les dégâts matériels causés aux deux autos sont importants.

VAL-DE-TRAVERS

BOVERESSE

Trois nouveaux conseillers généraux

Trois démissions ayant eu lieu au Conseil général de Boveresse, le comité de la « liste d'entente » a présenté MM. Denys Petitpierre, Claude Jeanneret et Ernest de Pourtalès comme candidats au Conseil général. Ceux-ci ont été proclamés élus par le Conseil communal.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Après l'incendie de la rue de l'Envers

(c) Les causes de l'incendie qui a ravagé vendredi dernier la partie supérieure de l'immeuble de la rue de l'Envers, ne sont pas encore connues. Une enquête technique a été ordonnée par le juge d'instruction. Celle-ci a révélé jusqu'ici que l'incendie n'était pas dû à une défectuosité de la cheminée. L'enquête se poursuit.

La modernisation de la Vue-des-Alpes

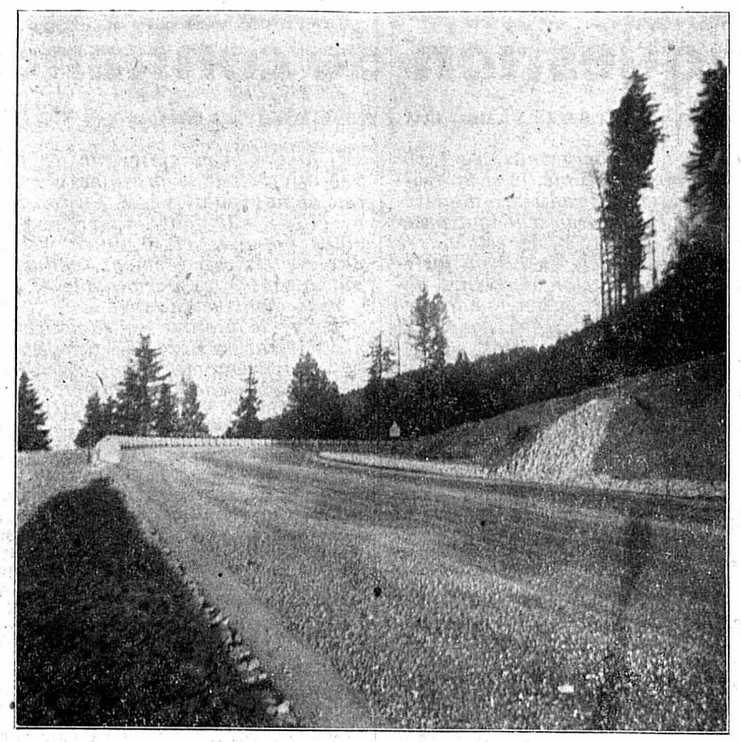

Une partie du nouveau tronçon la Motte - la Brûlée à la Vue-des-Alpes. A gauche du tournant, la bordure de sécurité dite « antichoc ».

CHRONIQUE MUSICALE

L'Orchestre symphonique de Bamberg

Il est rare de vivre en notre ville deux heures de musique symphonique de cette qualité. Seuls, certains concerts de festivals nous ont procuré plaisirs musicaux aussi vifs. Sans rien savoir de cet orchestre ni de son chef, nous étions séduits dès les premières mesures, bientôt conquis, puis pénétrés et rassasiés d'un bien-être musical que les mots ne sauraient exprimer.

Le programme, à lui seul, était déjà un chef-d'œuvre. Et pourtant Bartok y voisinait avec Beethoven : mais ce Bartok n'avait absolument rien de commun avec celui — sec et agressif — que nous entendîmes l'autre jour. Cela tient sans doute au caractère de l'œuvre (« *Chants populaires hongrois* »), mais aussi, et surtout peut-être, à la différence des interprétations, celle-ci toute de fantaisie, de saveurs et de couleurs légères, de rythmes merveilleusement variés et bondissants.

Et ce programme nous faisait encore découvrir un chef-d'œuvre inconnu : le *Triple concerto* de Beethoven, c'est-à-dire ayant pour soliste un trio. On a plus d'une fois écrit que cette production n'était pas du meilleur Beethoven. C'était, je pense, faute d'interprètes à la hauteur ! Le Trio de Trieste créa pour nous cette œuvre avec une perfection, une splendeur de style et de sonorité, une fraîcheur et une joie expressives sans égales. Le jeu des trois instrumentistes (Dario de Rosa, piano, Renato Zanettovich, violon, Libero Lana, violoncelle) étincelait de précision, de lumière, de profond et débordant lyrisme. Et pourtant, rien ne les isolait un instant de l'incomparable cadre et soutien orchestral, de la beauté aérienne et exaltante des *tutti*, ou des fonds sonores les plus richement veloutés et moirés.

Parler de « fusion » à propos de cet admirable orchestre peut paraître banal et presque naïf. C'est pourtant en cela que nous avons été ici particulièrement comblés. Cordes, bois et cuivres s'harmonisent, se pénètrent, se fondent pour nous faire éprouver jusqu'au plus profond de nous-même la vraie douceur et la vraie puissance de la musique symphonique (est-il besoin de rappeler l'ensemble des cuivres, sa noblesse et sa délicatesse de sonorité).

La *Symphonie pathétique* de Tchaïkovsky, au travers de tels musiciens fut, j'imagine, une révélation pour beaucoup d'auditeurs. Nulle autre musique que celle-là ne peut être plus facilement déflorée par d'imperceptibles trivialités d'interprétation. Ici tout n'était que vérité musicale, d'une authenticité brûlante, d'un art éblouissant, d'une générosité et d'une grandeur expressives sans mesure.

Que l'auditeur de ce concert nous excuse de n'en pas dire plus et mieux. Il n'a d'ailleurs certainement nul besoin de commentaires. Quand la musique atteint de tels sommets, son message s'impose irrésistiblement et commande, au surplus, le silence, pendant et après...

Nous n'avons pas nommé encore le chef de cette glorieuse phalange : Rudolf Kempe. Ce que nous venons de dire de l'orchestre et de l'interprétation émane de son action; cette fusion, ce relief, ce ruissellement des couleurs, ces débordements de passions, ce lyrisme éperdu sont ceux de son tempérament qui joue du vaste instrument avec une virtuosité et une vitalité prodigieuses. Chef de l'Opéra d'Etat de Munich, on imagine sans peine l'éclat et le style d'un spectacle sous cette baguette de feu !

Ce qu'il nous a donné en cette soirée, avec ses musiciens et le Trio de Trieste est d'un prix inestimable, et nous devons aux organisateurs de ce concert — une fois de plus — une manifestation artistique d'une valeur hors cadre...

J.-M. B.

VIGNOBLE

SAINT-BLAISE

Le nouveau président de commune

Le Conseil communal de Saint-Blaise, désormais de nouveau au complet, vient de se constituer. Il a appelé à sa présidence, M. J.-J. Thorens (rad.) récemment élu à l'exécutif. Les autres membres sont MM. A. Vuille (rad.), vice-président ; Aeschlimann (lib.), secrétaire ; Marcel Roulet (lib.) et Engel (rad.). La répartition des dicastères reste inchangée.

M. J.-J. Thorens est le fils de feu Louis Thorens qui, de longues années, présida avec compétence les destinées de la commune de Saint-Blaise. Nul doute que le nouvel élu ne suive les traces paternelles.

CRESSIER

La fête de la Sainte-Cécile

(c) La société de musique l'« Espérance » a fêté, samedi, sainte Cécile, patronne des musiciens. Un repas fut servi à l'hôtel de la Couronne et réunit les musiciens ainsi que quelques membres d'honneur. Une ambiance de fête régna tard dans la nuit.

Dimanche, au début de l'après-midi, l'« Espérance » se rendit à l'hospice et offrit aux vieillards et au personnel de l'établissement un concert qui fut des plus appréciés. Les musiciens eurent l'occasion de visiter les nouveaux locaux de l'hospice, locaux qui ont été inaugurés dernièrement.

L'« Espérance » se rendit ensuite à Cornaux et donna concert sur les places publiques de ce village voisin.

CORTAILLOD

Soirée de l'Orchestre

(c) Cortaillod est à juste titre fier de son orchestre qui réunit un nombre important d'amateurs de bonne musique recrutés dans la région. Sa soirée annuelle est toujours de belle venue et celle de samedi dernier ne dérogeait pas à cette règle. Au programme figuraient des œuvres de Mendelssohn, Boccherini, Schubert, Lehar et Mozart, ce qui prouve que nos musiciens ont de l'ambition. Empressons-nous de dire que, sous l'experte direction de M. François Bornicchia, ils viennent à bout de toutes les difficultés semées sur leur chemin.

Quelques chansonniers de talent animèrent encore un spectacle de cabaret. Il s'agissait de Coucks, débordant de verve et de fantaisie, des duettistes Paul et Paule, remarquables surtout dans des airs de 1900, de Nel et Willy, dont les chansons pleines de charme ou de rythme, enchantèrent le public, et surtout de Claude Figus, du Coup de Joran, que l'on était heureux de retrouver plus en forme que jamais.

Au Conseil général d'Hauterive

Dans sa séance du vendredi 20 novembre, présidée par M. Henri Werner, le Conseil général a étudié divers objets importants figurant à son ordre du jour.

Plan d'alignement. — Le plan d'alignement du quartier des Champs de l'Abbaye est définitivement adopté. Ce plan prévoit l'aménagement futur des chemins qui devront desservir ce quartier où de nombreuses constructions s'édifieront vraisemblablement d'ici à quelques années.

Demandes de crédits. — Par suite de la construction de la nouvelle route cantonale dite du Haut, dont le premier tronçon partant du carrefour des Tilleuls aboutit au pont du Brel, le Conseil communal sollicite l'octroi de plusieurs crédits destinés à déplacer une ligne électrique, à établir et à déplacer également un canal-égout ainsi qu'une conduite d'eau. Le coût de ces travaux s'élèvera à 30,000 fr., prélevés sur le fonds de réserve. Le carrefour des Tilleuls sera élargi et une place de parc sera créée au nord de ce carrefour. Les conseillers généraux votent sans opposition ce crédit important.

Un crédit de 7000 fr. pour l'achat et la transformation de compteurs électriques est refusé par 10 voix. La question sera reprise ultérieurement, après consultation de la commission des services industriels.

Par 11 voix, un crédit de 2000 fr. pour la construction d'un branchement d'une conduite d'eau potable au chemin de la Ruelle est également refusé, la commission des services industriels n'ayant pas été consultée sur cette demande !

Un crédit supplémentaire pour la construction du canal-égout Theyers-Champréveyres-Port d'Hauterive est voté. Cette somme couvrira les dépenses consécutives aux indemnités versées aux propriétaires touchés par ces travaux.

Divers. — M. Maurice Wenger demande au Conseil communal s'il pense accorder des allocations d'automne au personnel communal. Comme rien n'a été prévu pour l'instant, le Conseil général, par un vote, prie l'exécutif de présenter des propositions lors de la prochaine séance.

M. Hermann Perrinjaquet désire connaître la réponse du Conseil communal à la question posée — il y a quelques séances déjà — par M. Wenger, concernant l'étude d'une éventuelle réduction de l'impôt communal. M. James Blank, président de commune, déclare qu'il y sera répondu lors de la présentation du budget. M. H. Perrinjaquet désire encore savoir ce qu'il advient de la question du port d'Hauterive. M. Blank donne lecture d'un échange de correspondance avec la commune de Neuchâtel et le département cantonal des travaux publics. Il est à nouveau regretté qu'une commission spécialement nommée pour examiner toutes les questions relatives à cette affaire du port d'Hauterive n'ait pas été consultée !

M. Werner relève l'inconvénient que présente les chiens qui rôdent la nuit dans tous les coins du village. Aussi demande-t-il l'application du règlement de police communale.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 25 novembre. Température: Moyenne : 1,5 ; min. : — 1,3; max.: 2,8. Baromètre: Moyenne : 728,8. Vent dominant: Direction: calme. Etat du ciel: couvert. Brouillard élevé.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

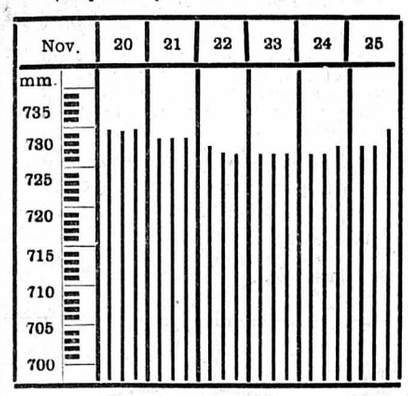

Niveau du lac du 24 nov. à 7 h. 30 : 429,01
Niveau du lac du 25 nov. à 7 h. 30 : 429.00

Prévisions du temps: Pied nord du Jura, Plateau, vallées du versant nord des Alpes : couvert par brouillard jusque vers 850 m., se dissipant partiellement au cours de la journée. Froid. Au-dessus de ce niveau, de même que dans le Jura, le Valais, le nord et le centre des Grisons et en Engadine: beau à nuageux, relativement doux sur les hauteurs. Froid dans les vallées pendant la nuit. Faible vent d'ouest.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Caprice de la nature

(c) Dans un jardin sis à proximité du terrain de sport de la Champagne quelques plantes de primevères faisant fi de froidure et grisaille fleurissent à souhait, en avance de quelques bons mois sur le printemps à venir.

Enterré vivant, mais sauvé à temps

(c) Mardi en fin de matinée, M. R. Ries, qui travaillait dans une gravière de Meinisberg, a été surpris par un éboulement de terre et enterré vivant.

Ses camarades furent assez heureux pour le tirer de cette tragique situation mais le malheureux ouvrier dut être tout de suite transporté à l'hôpital, son état paraissant assez grave.

Cycliste contre trolleybus

(c) Mercredi matin, à 7 h. 45, un écolier est venu se lancer contre le trolleybus à la place de la Fontaine. Le garçon ne souffre heureusement que de contusions, mais son vélo est hors d'usage.

Un jeune cycliste se jette contre un tracteur

(c) Mercredi, en fin d'après-midi, un jeune apprenti de Bümpliz, circulant à bicyclette, Hans Schütz, s'est jeté contre un tracteur à l'intersection de la route de Boujean et du chemin Vert. Le malchanceux cycliste, souffrant d'une commotion cérébrale, a dû être conduit à l'hôpital au moyen de l'ambulance municipale.

YVONAND

Scooter contre vélo

(c) Hier matin avant sept heures, un accident de la circulation s'est produit sur la route d'Yvonand. Un scooter roulant en direction d'Yverdon a heurté l'arrière d'un vélo qui se dirigeait également vers cette ville, au moment où un camion les croisait. Le conducteur du scooter souffre d'une arcade sourcilière fendue ; sa lèvre inférieure a aussi été blessée. Le cycliste souffre d'une plaie au front. Tous deux ont dû subir des points de suture. Dégâts matériels aux deux véhicules.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

M. Eugène Broye, ancien ministre de Suisse en Espagne est décédé

On a annoncé le décès, survenu lundi à Genève, de M. Eugène Broye, ancien ministre de Suisse en Espagne. Né le 2 avril 1886, à Fribourg, où il fut par la suite avocat, M. Broye était entré au département politique en 1915 et fut en poste à Paris, à Madrid, à Athènes, à Rome et à Budapest. Il fut envoyé pendant la guerre d'Espagne, à Burgos, en qualité de représentant officiel du Conseil fédéral et c'est en 1938 qu'il fut accrédité auprès du gouvernement espagnol comme ministre de Suisse en Espagne, poste qu'il occupa jusqu'en 1951, époque à laquelle il prit sa retraite et s'établit à Genève. Il est l'auteur de « La censure politique et militaire en Suisse pendant la guerre de 1914-1918 ».

M. Broye, qui était docteur en droit de l'Université de Fribourg, était le fils de M. Jules Broye, juge au Tribunal cantonal.

Les obsèques

(c) Hier après-midi, en la cathédrale de Saint-Nicolas, s'est déroulée l'absoute en l'honneur du ministre Eugène Broye. On notait la présence de M. Petitpierre, conseiller fédéral, accompagné du ministre Zehnder. Les conseillers d'Etat Baeriswyl et Pierre Glasson, le chancelier René Binz et bien d'autres personnalités étaient présentes.

L'inhumation a eu lieu à 15 heures, au caveau de famille de Saint-Léonard.

EN PAYS VAUDOIS

CHAMPVENT

Un ouvrier italien écrasé par un tracteur

(c) Un ouvrier agricole, d'origine italienne et âgé de 22 ans, a sauté mardi matin d'un tracteur en marche. Les roues arrières du véhicule lui passèrent sur le corps, et l'infortuné fut conduit d'urgence à l'hôpital d'Yverdon. Il souffre de fortes contusions abdominales et d'une hémorragie interne. Hier soir, son état, considéré comme grave, était stationnaire.

VAL-DE-RUZ

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

A la commission scolaire

(c) Pour remplacer M. A. Gygax à la présidence de la commission scolaire, il a été fait appel à M. Paul Fallet.

Culte d'installation

(c) C'était dimanche dernier que la paroisse accueillait officiellement son nouveau conducteur spirituel, M. J.-P. Porret, pasteur, jusqu'ici à Leysin.

Une foule de paroissiens remplissait le temple qui avait été paré d'une décoration florale magnifique. Dans l'assistance on notait une délégation du Synode (M. N. Perregaux-Dielf), une autre du Conseil communal (MM. W. Dickson, E. Erard, R. Sandoz). Le pasteur von Hoff qui assura l'intérim était aussi présent, de même que les sociétés locales villageoises : le chœur d'hommes, la fanfare l'« Ouvrière », le chœur mixte, qui se produisirent à tour de rôle au cours du culte.

Dans son sermon, M. Porret montra combien serait difficile son ministère en notre paroisse s'il n'était compris et appuyé de tous les paroissiens. Puis M. Porret fut installé par le pasteur Weber, du Locle, paroisse dans laquelle il fut suffragant. Après la cérémonie, la fanfare fit entendre quelques marches.

Un dîner servi au restaurant Monnier, à Saint-Martin, réunit ensuite le conseil paroissial, M. et Mme Porret et les différents délégués. C'est au cours de ce dernier que d'aimables paroles furent échangées, toutes souhaitant la bienvenue à notre nouveau conducteur spirituel.

VILLIERS

Au Club des lutteurs du Val-de-Ruz

(c) L'assemblée annuelle du Club des lutteurs du Val-de-Ruz a eu lieu vendredi dernier à Villiers, sous la présidence de M. Ernest Favre.

Après la lecture du procès-verbal, le caissier donna connaissance des comptes pour 1953, accusant une augmentation de fortune de 42 fr. Puis le comité sortant de charge fut réélu en bloc et à l'unanimité, à savoir : MM. Ernest Favre, président ; Jean Suter, secrétaire-caissier; membres : René Matthey, André Hourlet et Henri Frankhauser.

Le championnat traditionnel de Villiers est fixé à fin avril début mai, tandis que durant cet hiver un cours de lutte sera organisé au local de Cernier. L'assemblée nomma ensuite les jurés pour les différentes fêtes de lutte de 1954.

LA VIE RELIGIEUSE

Un centre protestant d'études à Lausanne

(sp) Un centre protestant d'études vient d'être créé à Lausanne, tel qu'il en existe un déjà dans d'autres villes suisses, notamment à Genève.

Ce centre, destiné à l'examen des diverses activités de l'homme moderne à la lumière de l'Evangile et à la confrontation de l'Evangile avec les exigences des professions laïques, comprendra plusieurs sections : politique, médicale, pédagogique, juridique, philosophique, artistique.

Au revoir cher fils et frère bien-aimé.

Monsieur et Madame Jämes Guye, à Hauterive ;
Madame et Monsieur Jean-Louis Hofer-Guye et leur petite Danièle, à la Coudre ;
Monsieur et Madame Adrien Guye et leur fils André, à Hauterive ;
Madame et Monsieur Raymond Geiser-Guye et leurs fils Blaise, Didier et Gérald, à Enges ;
Monsieur Raoul Guye, à Hauterive ;
Monsieur Raymond Guye, à Couvet ;
Mademoiselle Huguette Guye, à Hauterive ;
Mademoiselle Liselotte Hänsel ;
les familles Guye et Kübler à Neuchâtel, Racine à Hartaz sur Travers, Gonin à Gressy/Yverdon,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Jämes-Louis GUYE

leur cher et bien-aimé fils, frère, beau-frère, oncle, parrain, neveu, cousin et ami, survenu subitement à Davos, dans sa 35me année, après une longue et douloureuse maladie et de grandes souffrances, supportées avec un immense courage.

Hauterive, le 25 novembre 1953.

Viens, Jésus, et demeure auprès de moi.

L'enterrement aura lieu le 27 novembre 1953, à Saint-Blaise.

Culte à 14 h. 15, en l'église de Saint-Blaise.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Il détruira la mort par sa victoire, et le Seigneur l'Eternel essuiera les larmes de dessus leur visage. Es. 25: 8.

Madame Louis Roulet ;
Mademoiselle Marie-Louise Roulet ;
Monsieur et Madame Jean-Louis Roulet, à Eindhoven (Hollande) ;
Monsieur et Madame Jean Chopard-Roulet, au Petit-Lancy (Genève) ;
Madame Berthe Devaux-Colomb, à la Neuveville, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur Etienne Gander, à Bevaix, ses enfants et petits-enfants ;
les familles parentes et alliées, les amis et connaissances,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Louis ROULET

ancien directeur
de l'Ecole de mécanique et d'électricité

leur très cher et bien-aimé époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, survenu ce jour dans sa 71me année, après une courte et très pénible maladie.

Neuchâtel, le 25 novembre 1953.
(Beaux-Arts 1)

Dieu est amour.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu vendredi 27 novembre, à 13 heures.

Culte à la chapelle du crématoire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Seyon 23 Neuchâtel
POMPES FUNÈBRES E. EVARD
INCINERATION
Concessionnaire de la Société de Crémation
TEL : 5.36.04
~~~